



MRC BROME
MISSISQUOI

Nathalie Grimard

Directrice du service de la gestion
des déchets

Denis Beauchamp

Directeur du service de
gestion des déchets

Service de gestion environnementale

Élise St-Pierre

Oriana Fauriol

Coordonnatrice du service de gestion
environnementale

Coordinatrice de Management Qualité

Jade Lacroix

Spécialiste en gestion des déchets

Philippe Lavoie

Spécialiste en gestion des déchets

PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) DE LA MRC BROME-MISSISQUOI 2023-2030

RAPPORT DES CONSULTATIONS PUBLIQUES

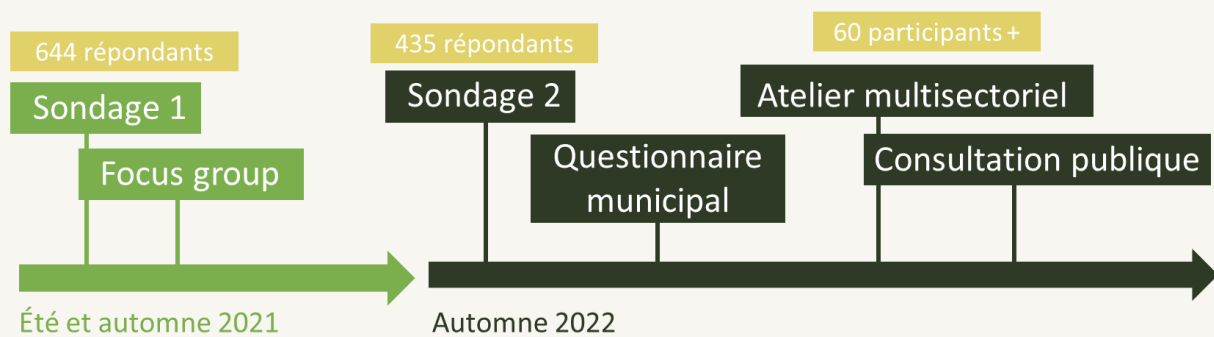
TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
1. ASSEMBLÉE PUBLIQUE	2
1.1 Avis public	3
1.2 Moyens de diffusion de la consultation publique	4
1.3 Diffusion du projet de PGMR	4
1.4 Déroulement de l'assemblée	5
1.5 Liste des présences à l'assemblée publique	6
1.6 Propos soulevés par les citoyens lors de l'assemblée	6
1.7 Analyse des propos soulevés lors de l'assemblée	9
1.8 Résumé des mémoires déposés	9
1.9 Bonifications apportées au projet de PGMR	10
2. AUTRES CONSULTATIONS	11
2.1 Rencontre avec quelques groupes ciblés	11
2.2 Sondage #1 - 2021	13
2.2.1 Moyens de diffusion du 1 ^{er} sondage	13
2.2.2 Réponses du 1 ^{er} sondage	14
2.3 Sondage #2 - 2022	22
2.3.1 Moyens de diffusion du 2 ^e sondage	23
2.3.2 Réponses du 2 ^e sondage	24
2.4 Atelier multisectoriel - 2022	36
2.4.1 Rapport de l'atelier multisectoriel	38
ANNEXE 1 - COPIE DE L'AVIS PUBLIC ET DU SOMMAIRE DU PROJET DE PGMR PUBLIÉ	50
ANNEXE 2 - MÉMOIRES DÉPOSÉS	81

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de la révision du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030, la MRC Brome-Missisquoi a effectué plusieurs types de consultations auprès de la population ainsi que des acteurs en gestion des matières résiduelles. Le présent rapport met de l'avant les constats, les idées et les enjeux soulevés lors des différentes consultations. Le résumé de l'assemblée publique est présenté en premier, puisqu'il s'agit d'une obligation légale. Les autres consultations sont ensuite exposées en deuxième partie.

Les consultations se sont déroulées dans cet ordre :



1. ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Le 19 octobre 2021, le Conseil de la MRC Brome-Missisquoi adoptait son projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Comme prévu par la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE), à la section VII de son chapitre I (art. 53.13 et suivants), la MRC Brome-Missisquoi a élaboré et mis en place une procédure de consultation publique afin de favoriser la participation du public à la prise de décisions relatives au PGMR.

La population et tous les acteurs concernés, intéressés de près ou de loin par ce projet PGMR, ont notamment été invités à une assemblée publique ayant eu lieu le 5 décembre 2022 à Cowansville.

La municipalité régionale a lu les différents mémoires déposés et écouté les avis et propos formulés par les citoyens et les autres acteurs lors de l'assemblée publique et au cours des autres activités de consultation. Elle a ensuite rédigé le présent rapport. Vous trouverez dans ce document une description de la procédure de consultation mise en place, des moyens de diffusion du projet de PGMR, des propos formulés par le public et des modifications qui ont été apportées au projet de PGMR pour tenir compte des avis reçus.

Plus précisément, l'assemblée publique représente une obligation dans le cadre de l'élaboration d'un PGMR. En effet, comme énoncé à l'article 53.13 de la LQE, tout projet de PGMR doit être soumis à une procédure de consultation publique.

Article 53.13

La municipalité régionale doit élaborer une procédure de consultation publique pour tout projet de plan de gestion, laquelle doit comprendre la tenue d'au moins une assemblée publique sur le territoire d'application du plan.

Les articles 53.14 et 53.15 de la LQE définissent certains éléments de la procédure à mettre en place.

Article 53.14

Au moins 45 jours avant la tenue des assemblées publiques, la municipalité régionale rend public sur son site Internet et par tout autre moyen qu'elle juge approprié un sommaire du projet de plan ainsi qu'un avis indiquant la date, l'heure et le lieu des assemblées, et mentionnant que le projet de plan peut être consulté au bureau de chaque municipalité locale visée par le plan.

Article 53.15

Au cours des assemblées publiques, la municipalité régionale s'assure que les explications nécessaires à la compréhension du projet de plan sont fournies; elle entend les personnes, groupes ou organismes qui désirent s'exprimer.

À l'issue de ces assemblées, la municipalité régionale dresse un rapport des observations recueillies auprès du public et des modalités de la consultation publique. Ce rapport est rendu accessible au public dès sa transmission au conseil de la municipalité régionale.

Enfin, l'article 53.16 de la LQE énonce certaines exigences relatives à la transmission du rapport de consultation final.

Article 53.16

Après la consultation publique, le projet de plan, modifié le cas échéant pour tenir compte des avis reçus, est transmis à la Société québécoise de récupération et de recyclage ainsi qu'à chaque municipalité régionale environnante ou qui est desservie par une installation d'élimination située sur le territoire d'application du plan projeté, accompagné du rapport de la municipalité régionale.

1.1 AVIS PUBLIC

Comme énoncé à l'article 53.14 de la LQE, un sommaire du projet de PGMR et un avis relatif à la consultation publique ont été publiés sur le site Internet de la municipalité régionale au moins 45 jours avant la tenue de l'assemblée publique. La publication a eu lieu le 20 octobre 2022. Une copie de l'avis publié se trouve à l'annexe 1.

Conformément à l'article 53.13 de la LQE, une assemblée a été fixée pour la consultation publique. La tenue de cette assemblée publique a eu lieu le lundi 5 décembre, à 19h à la MRC Brome-Missisquoi (749, rue Principale à Cowansville).

1.2 MOYENS DE DIFFUSION DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

En plus de l'avis public sur le site de la MRC, la consultation publique a été annoncée sur la page Facebook de la MRC ainsi que dans le journal. La publication Facebook a d'ailleurs été sponsorisée, ce qui a permis d'atteindre 8722 personnes. Celle-ci a été vue 17 569 fois par les 8722 personnes. La publication s'est aussi retrouvée sur Instagram.



1.3 DIFFUSION DU PROJET DE PGMR

Tel qu'exigé en vertu de l'article 53.14 de la LOE, le projet de PGMR a été rendu disponible pour consultation au bureau de chaque municipalité locale visée par le PGMR et sur le site Internet de la MRC Brome-Missisquoi, et ce, durant toute la période de consultation.

1.4 DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée a débuté par l'inscription des personnes présentes et de celles voulant déposer un mémoire. Puis, une présentation du projet de PGMR a eu lieu. Puisque le nombre d'individus n'était pas particulièrement élevé, les questions ont été posées pendant la présentation. Le format de discussion a alors été priorisé sur le moment. Une dernière séance de commentaires a été réalisée à la fin complètement de la présentation.

De plus, les participants ont été informés qu'un rapport serait rédigé et comprendrait les sujets, les avis, les préoccupations et les propositions émises lors de cette assemblée. 9 personnes se sont présentées à l'assemblée publique. La liste des présences se trouve dans le tableau suivant (section 1.5).

Ordre du jour

- 1- Inscription du public et des personnes voulant déposer un mémoire
- 2- Mot de bienvenue
- 3- Objectifs de la consultation publique
- 4- Présentation du déroulement de la consultation
- 5- Présentation du projet de PGMR (et finalement : questions pendant la présentation)
- 6- Présentation des mémoires, interventions des personnes inscrites
- 7- Levée de l'assemblée



9 citoyens présents

1.5 LISTE DES PRÉSENCES À L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

L'assemblée publique s'est déroulée le 1^{er} décembre 2022 à Cowansville (Salle Arthur-Fauteux à la MRC Brome-Missisquoi).

Nom	Municipalité	Organisation	Mémoire ou intervention	Endroit où l'info. sur la consultation a été vue
Sylvie Beaugard	Bedford	Citoyenne - Mères au front	Intervention	Facebook
Estelle Côté	Lac-Brome	Citoyenne - Mères au front	Intervention	Facebook - Mères au front
David Rumsby	Cowansville	Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM)	Intervention	Bulletin
Juliette Fortin-Coderre	Brigham	Citoyenne	Intervention	Bouche à oreille
Simon Angers	Cowansville	Citoyen	Intervention	Facebook
Marie-Andrée Désourdy	Cowansville	Citoyenne	Intervention	Facebook
Peter McAuslan	Sutton	Citoyen	Intervention	Site web
Marc-André Blain	Sutton	Conseiller municipal à Sutton	Intervention	
Patricia Lefèvre	Sutton	Citoyenne	Intervention	Facebook
Aussi présents:				
Claude Dubois, Maire de la Ville de Bedford et membre du Comité GMR				
Steven Neil, Maire de Brigham et membre du Comité GMR				
Nathalie Grimard, directrice du service de la gestion du territoire (MRC Brome-Missisquoi)				
Oriana Familiar, coordonnatrice du service de gestion environnementale et conseillère en développement durable (MRC Brome-Missisquoi et CLD de Brome-Missisquoi)				
Jade Lacoursière, agente à la gestion des matières résiduelles (MRC Brome-Missisquoi)				
Catherine Coderre Porras, consultante externe				
Claudette Choinière, conseillère senior en stratégie d'écoresponsabilité (animatrice) (ADDERE Service-conseil en développement durable)				

1.6 PROPOS SOULEVÉS PAR LES CITOYENS LORS DE L'ASSEMBLÉE

Lors de l'assemblée publique, plusieurs enjeux ont émergé lors des discussions, notamment à l'égard de la construction, rénovation et démolition (CRD), de la modernisation des systèmes de collecte sélective et de consigne, des matières plastiques, de l'information, sensibilisation et éducation (ISÉ), des matières organiques, des écocentres, de la gestion et de la gouvernance, des systèmes de collecte, des demandes aux instances gouvernementales, et bien d'autres enjeux.

Voici un résumé des propos soulevés lors de cette période de questions et d'échanges :

1- Construction, rénovation et démolition (CRD) :

- Savoir ce qu'il advient des résidus de CRD (enfouissement, débouchés, etc.) (ISÉ);
- Avoir un centre de tri pour ces matériaux sur le territoire;
- Pour éviter la démolition et favoriser la déconstruction, faire en sorte qu'une équipe (ex. par le biais d'une entreprise d'économie sociale) passe sur les chantiers avant la démolition pour démanteler les bâtiments et récupérer ce qui peut être réutilisé, recyclé et/ou valorisé.

2- Modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective :

- Savoir si toutes les matières (verre, plastique, contenants multicouches, etc.) seront touchées par la modernisation de la consigne (ISÉ);
- Connaître les matières qui pourront être mises dans le bac lors de la modernisation du système de collecte sélective (ISÉ).

3- Matières plastiques :

- Aller plus loin et bannir tous les plastiques, en tant que MRC ou municipalité; aller plus rapidement que le bannissement fédéral en cours;
- Connaître le pourcentage du plastique qui est actuellement valorisé;
- Éviter le suremballage à la source; collaborer avec les entreprises en amont pour l'écoconception et établir une réglementation.

4- Information, sensibilisation et éducation :

- Évaluer le résultat des efforts de sensibilisation de la MRC pour cibler les méthodes les plus efficaces;
- Tenter de favoriser le contact humain, qui peut générer de meilleurs résultats;
- Viser d'être plus percutant dans les méthodes de sensibilisation;
- Faire des efforts de regroupement, de mutualisation de ressources (ex. ateliers, porte-à-porte, etc.);
- Faire des sorties scolaires (ex. visites au centre de tri ou à la plateforme de compostage) pour sensibiliser dès un jeune âge;
- Faire des campagnes de sensibilisation pour contrer la publicité et encourager la réduction à la source.

5- Matières organiques :

- Favoriser le compostage domestique pour éviter les GES émis par le transport des matières organiques en camion.

6- Réseau d'écocentres (locaux et régional) :

- Considérer d'autres formules que celles ayant été mises en place par le passé pour les écocentres locaux;
- Faire ressortir des statistiques d'utilisation des écocentres pour connaître la proportion de gens qui se déplacent et déterminer s'il faut viser une décentralisation des services;

- Renouveler la formule actuelle et décentraliser les écocentres pour éviter de devoir faire beaucoup de transport pour quelques matières.

7- Gestion et gouvernance :

- Viser de faire un plan de gestion des matières résiduelles *intégré*; instaurer des réglementations ou autres mesures permettant d'avoir un écosystème intégré (ex. normes de construction, écoquartiers, participation citoyenne, collecte des matières résiduelles, partage d'outils, lois, gouvernance, etc.);
- Viser la concertation citoyenne et organisationnelle de façon continue;
- Inclure l'ensemble des parties prenantes à la table de concertation (ex. recycleurs, citoyens, organisations, municipalités, MRC, entreprises d'économie sociale, etc.).

8- Système de collecte (matières recyclables, matières organiques, déchets ultimes, encombrants, etc.) mis en place :

- Considérer d'autres options que la collecte pêle-mêle actuelle (ex. point de dépôts dans la ville pour le verre, le métal, le carton, le plastique, etc.);
- Avoir davantage de points de dépôt pour le tri à la source du verre à travers les villes;
- Éviter que les encombrants matières ne se retrouvent à l'enfouissement (les réutiliser, revaloriser, démanteler, recycler);
- Uniformiser les jours de collecte des encombrants pour que les gens puissent récupérer plus facilement les matières en bordure de rue avant leur collecte.

9- Demandes aux institutions gouvernementales

- Faire pression sur les paliers gouvernementaux supérieurs pour changer les lois d'utilisation actuelles à l'égard du textile (ex. l'obligation actuelle d'utiliser des matériaux neufs seulement pour les meubles rembourrés pourrait être modifiée afin de permettre de laver et désinfecter les tissus pour les réutiliser à cette fin);
- Encourager la recherche et le développement à l'égard des matières problématiques, présentes en très grandes quantités et pour lesquelles il n'y a pas de débouchés actuellement (ex. bardeaux d'asphalte).

10- Autres mesures :

- Permettre l'utilisation des contenants emportés par les clients dans les épiceries pour favoriser l'achat en vrac;
- Interdire l'obsolescence programmée;
- Faire des ateliers de réparation;
- Adresser un volet GMR spécifique à l'événementiel;
- Impliquer les entreprises d'économie sociale (pour favoriser les circuits courts et le tri à la source) dans les processus;
- Mettre en place des points de dépôts pour les textiles abîmés et inutilisables pour les valoriser.

1.7 ANALYSE DES PROPOS SOULEVÉS LORS DE L'ASSEMBLÉE

À la lumière de ces interventions, nous pouvons établir que les citoyens se sentaient plus particulièrement concernés par les points suivants :

1. S'assurer de trier à la source et d'avoir des débouchés pour les **résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)**, puisque c'est le secteur avec les données d'enfouissement les plus élevées dans la région;
2. Accélérer et soutenir la démarche de **réduction et de bannissement du plastique à usage unique** entreprise par le gouvernement fédéral et, plus largement, réduire l'usage des produits à usage unique;
3. Poursuivre les efforts de **sensibilisation** à divers paliers;
4. Repenser les systèmes actuels de **collecte des encombrants et le réseau d'écocentres** pour faciliter le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières pour la population;
5. **Concerter l'ensemble des parties prenantes** de façon continue pour assurer une gestion intégrée des matières résiduelles.

1.8 RÉSUMÉ DES MÉMOIRES DÉPOSÉS

Mis à part les interventions lors de l'assemblée publique, un mémoire écrit et un courriel ont été déposés.

D'abord, le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) a déposé un mémoire qui soulevait de nombreux aspects, notamment les sujets suivants :

- « Faire de la **réduction à la source** la première ligne directrice du PGMR », afin de « sentir une **volonté ferme** de s'attaquer prioritairement à tout le système de consommation ».
- « Ajouter la **réparation** parmi les éléments présentés dans la ligne directrice étant donné que celle-ci est centrale à l'atteinte de toute mesure visant le réemploi ».
- Concernant la matière organique, les actions proposées devraient être plus ambitieuses afin de rencontrer les objectifs provinciaux. « La MRC devra **diversifier les moyens**, présenter des stratégies par secteur, accélérer la promotion (communication), l'ISÉ, l'accompagnement, la mise en lumière des bons coups et des cas à succès ».
- Au sujet de **l'écofiscalité**, explorer des possibilités concrètes (entre autres la tarification incitative auprès des ICI).
- Concernant l'ISÉ, « il faut maintenant **être plus créatif** pour attirer l'attention [du] public », soit « ceux qui jusqu'à maintenant ont été peu réceptifs aux communications sur la GMR ».
- Le CREE mentionne qu'il peut agir comme **collaborateur** aux MRC de l'Estrie, par exemple, en soulevant les revendications des MRC auprès des instances gouvernementales (notamment par la prise de position de leur conseil d'administration).
- De façon plus générale, « les actions proposées manquent de mordant et de précisions, débutant généralement avec les termes « évaluer », « inciter », « encourager ». En 2023, si la MRC souhaite véritablement s'attaquer à la GMR et atteindre les cibles ambitieuses, des actions concrètes, mesurables et avec de la poigne devront être proposées afin d'assurer des résultats tangibles. »

Plusieurs autres éléments ont été mentionnés dans le mémoire, l'intégrité se retrouvant à l'annexe 2.

Puis, un courriel a aussi été reçu. Les grandes thématiques abordées sont celles-ci : le **tri des matières**, le **volet ISÉ** ainsi que le **gaspillage alimentaire**. L'ensemble des idées présentées dans le courriel reçu est d'ailleurs présent à l'annexe 2.

1.9 BONIFICATIONS APPORTÉES AU PROJET DE PGMR

Entre 2021 et 2022, de nombreuses bonifications ont été apportées au projet de PGMR. Une grande partie des propos soulevés par les citoyens et organisations dans le cadre des diverses consultations ont permis la bonification de ce projet. Le projet inclut aussi les nouvelles directives provinciales et fédérales, comme le *Règlement interdisant les plastiques à usage unique* et la modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective.

2. AUTRES CONSULTATIONS

La MRC Brome-Missisquoi, en plus de la consultation publique obligatoire, a décidé de consulter la population à divers moments dans le processus de révision de son PGMR.

2.1 RENCONTRE AVEC QUELQUES GROUPES CIBLÉS

En 2021, quelques acteurs ont été rencontrés : les comités verts, les membres de la Table des entreprises en développement durable (TEDD), la RIGMRBM, des employés municipaux, ainsi que le centre de tri Sani-Éco.

Dans le cadre de ces rencontres, certains éléments sont ressortis :

Comités verts

- Mieux comprendre ce qui arrive aux matières acheminées aux écocentres;
- Effectuer des bilans annuels sur la génération des matières;
- Mieux comprendre où se situe la MRC en GMR en comparaison aux autres MRC du Québec;
- Offrir des portes-ouvertes des installations de GMR.

Table des entreprises en développement durable (TEDD)

- Essayer de mutualiser les collectes pour les entreprises, surtout dans les quartiers industriels;
- Tenter de faire des achats regroupés pour certaines matières communes (mutualisation de l'approvisionnement);
- Certaines matières qu'ils produisent n'ont pas de débouchés;
- Les résidus de CRD représentent un enjeu important dû au manque de débouchés;
- L'infolettre du CLD est un moyen de communication efficace, celle-ci pourrait potentiellement être bonifiée avec une rubrique sur la Symbiose Brome-Missisquoi afin d'indiquer des matières prêtes à être échangées;
- Relancer la TEDD pour avoir une plus grande adhésion des entreprises du territoire;
- Accroître les opportunités de transfert de connaissances via des rencontres par une diversité de formules.



5 rencontres avec
des groupes ciblés

RIGMRBM

- Continuer à sensibiliser concernant les sacs de plastique compostables et biodégradables dans le compostage;
- Interpeller les quincailleries quant à la vente des sacs de plastique compostables et biodégradables;
- Sensibiliser concernant les sacs de plastique dans les collectes de feuilles;
- Évaluer la possibilité de faire de la sensibilisation auprès des nouveaux arrivants sur le territoire;
- Évaluer la possibilité d'uniformiser les collectes d'encombrants pour augmenter la valorisation de ces matières. Un tri à la source serait pertinent pour éviter l'enfouissement de nombreuses matières.

Employés municipaux

- Évaluer la possibilité d'avoir des points de dépôts de proximité pour certaines matières, surtout les petites matières, car l'écocentre régional peut s'avérer assez loin selon l'emplacement dans la MRC;
- S'il y a une régionalisation de la collecte d'encombrants, des réalités différentes entre les municipalités devront être prises en compte. Malgré la sensibilisation, les matières acceptées ne sont pas respectées lors des collectes;
- Certaines municipalités sont confrontées à un manque de réponses aux appels d'offres concernant le transport des matières. Il s'avère alors plus compliqué que prévu de déployer davantage certaines collectes auprès des ICI;
- Une patrouille verte régionale serait appréciée, car certaines municipalités n'ont pas assez de ressources financières à elles seules pour en avoir;
- Augmenter la sensibilisation dans les écoles et offrir des portes-ouvertes à la RIGMRBM serait pertinent;
- La création d'une table de concertation en environnement dans la MRC serait pertinente;
- Travailler à uniformiser les communications GMR à l'échelle régionale;
- Travailler à ce que toutes les écoles aient le compostage.

Centre de tri Sani-Éco

- Sensibilisation à faire sur plusieurs matières: restant de nourriture dans les matières recyclables, vêtements, résidus de CRD, toiles de piscines, animaux morts, bonbonnes de propane, couches, séparation des Publisacs, nouveaux types de contaminants avec l'augmentation des colis (nouveaux emballages), masques, tests COVID-19, etc.;
- Sensibiliser davantage les jeunes, notamment concernant leurs lunchs (viser le zéro déchet dans les boîtes à lunch des enfants);
- Effectuer de la sensibilisation sur les sacs de plastique compostables et biodégradables, car ces matières se retrouvent aussi au centre de tri.

2.2 SONDAGE #1 - 2021

À l'été 2021, un premier sondage (français et anglais) concernant le PGMR a été effectué. Ce sondage avait pour but de comprendre certains comportements en GMR des citoyens et de recueillir des idées à mettre en place. Deux sondages distincts ont été créés pour ce premier sondage, soit un pour la population générale et un pour les organisations. Pour un souci d'espace, seulement des captures d'écran des réponses en français sont présentes dans ce rapport.

2.2.1 Moyens de diffusion du 1^{er} sondage

Plusieurs méthodes de diffusion ont été utilisées pour diffuser le sondage : journaux locaux, publications Facebook, infolettre du CLD, etc.



644 réponses

524 réponses en français

120 réponses en anglais

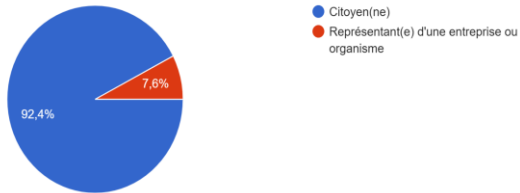
601 citoyens

43 organisations

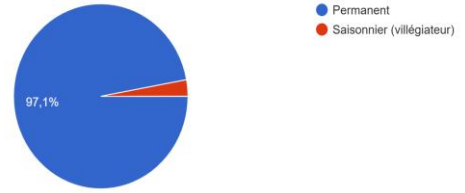
2.2.2 Réponses du 1^{er} sondage

Première portion : réponses des personnes citoyennes

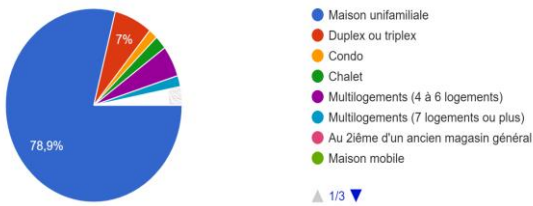
Je répons au présent sondage en tant que :
524 réponses



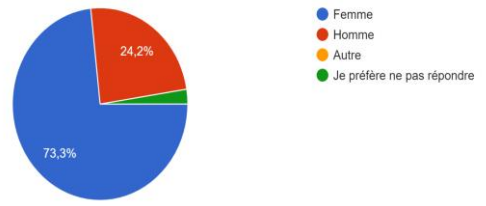
Êtes-vous un citoyen permanent ou saisonnier ?
484 réponses



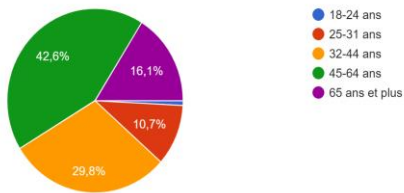
Dans quel type de logement habitez-vous ?
484 réponses



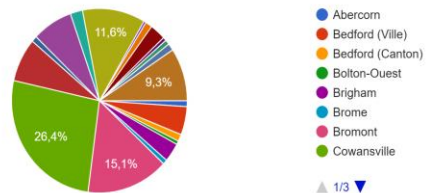
Quel est votre sexe ?
483 réponses



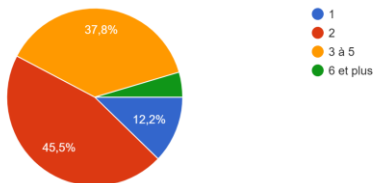
À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?
484 réponses



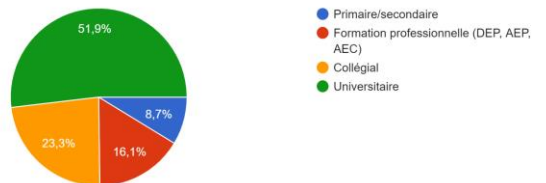
Sélectionnez la municipalité où vous demeurez :
484 réponses



Combien de personnes habitent de façon permanente à votre domicile ?
484 réponses

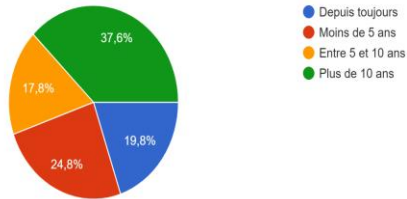


Quel est votre niveau de scolarité ?
484 réponses



Depuis combien de temps habitez-vous dans Brome-Missisquoi ?

484 réponses



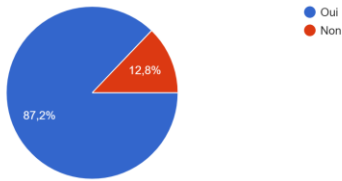
Quel est votre niveau de connaissance en gestion des matières résiduelles ? Cochez la réponse qui s'applique le mieux à vous.

484 réponses



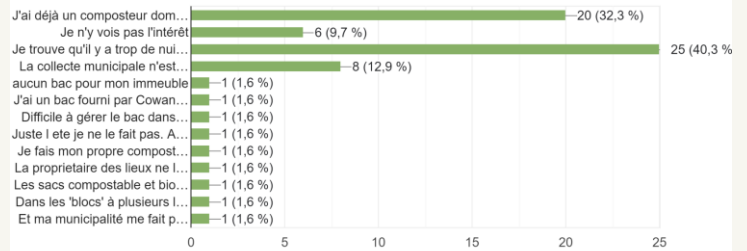
Participez-vous à la collecte des matières organiques?

484 réponses



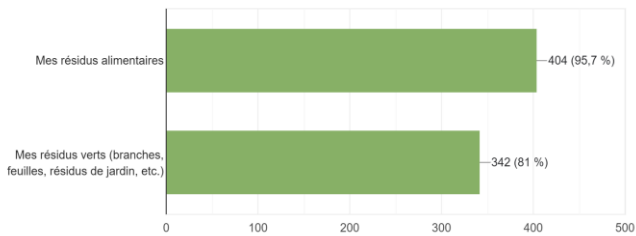
Pourquoi ?

62 réponses



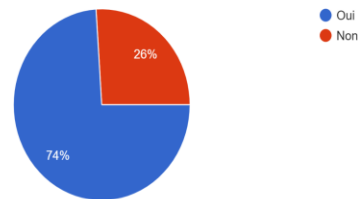
Je mets dans le bac de compostage...

422 réponses



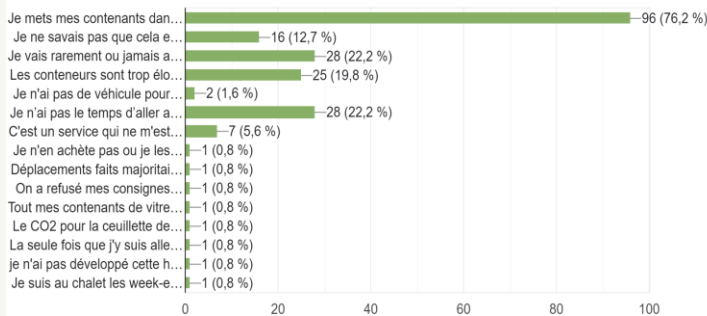
Disposez-vous de vos contenants et bouteilles de verre dans les conteneurs à cet effet sur le territoire ?

484 réponses



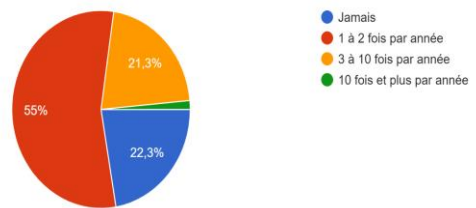
Pourquoi n'utilisez-vous pas les conteneurs de verre?

126 réponses



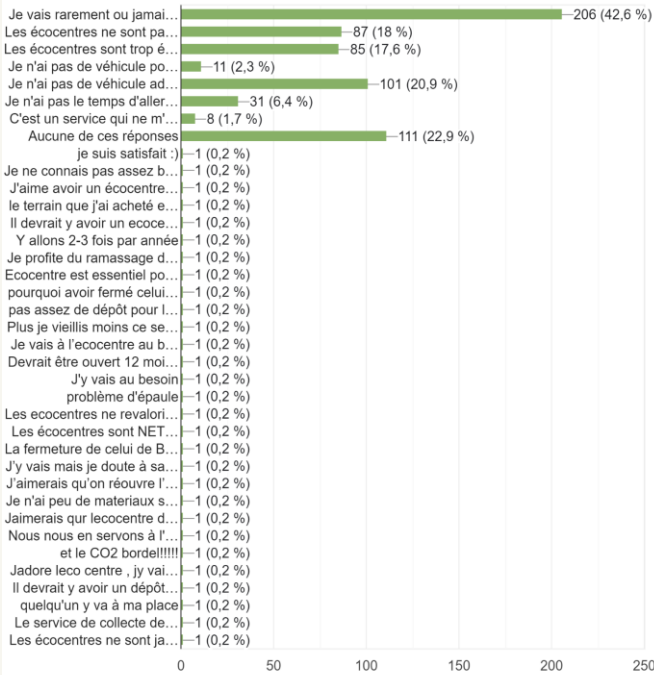
À quelle fréquence allez-vous à un écocentre ?

484 réponses



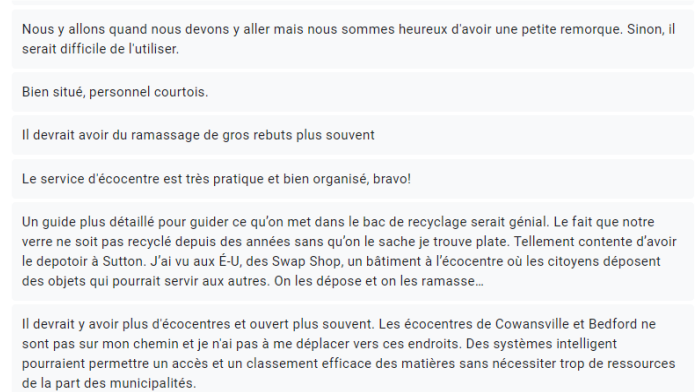
Cochez la ou les case(s) avec lesquelles vous êtes en accord avec l'énoncé.

484 réponses



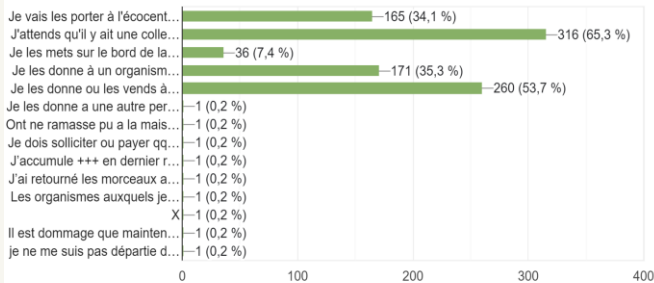
Si désiré, veuillez nous faire part de tout autre commentaire concernant les éco-centres.

102 réponses



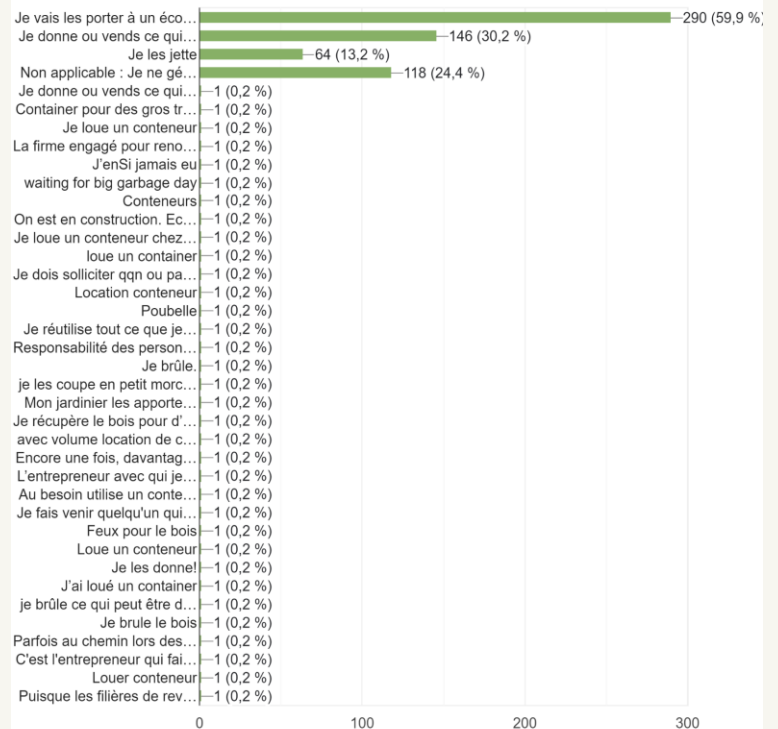
Lorsque vous devez disposer de vos gros rebuts (meubles, divans, matelas, etc.), que faites-vous ?

484 réponses

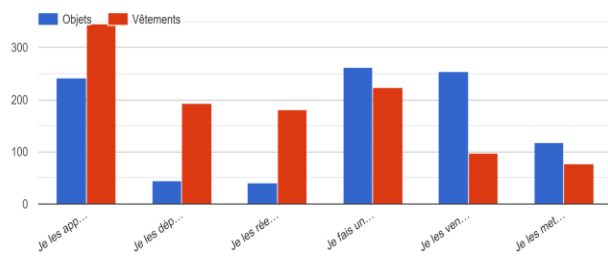


Si vous avez à disposer de résidus de construction, rénovation et démolition, que faites-vous ?

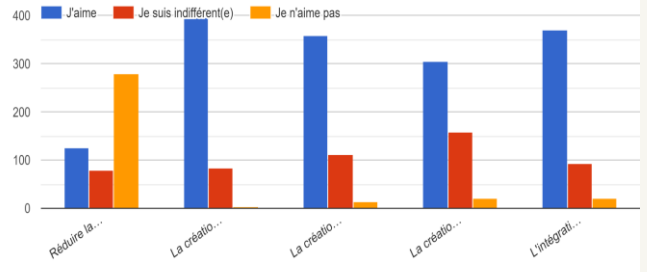
484 réponses



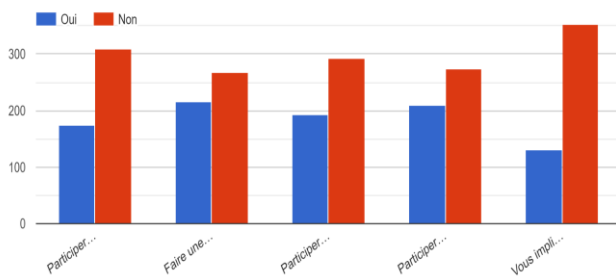
Lorsque vous devez vous départir d'objets ou de vêtements que vous n'utilisez plus, que faites-vous ?



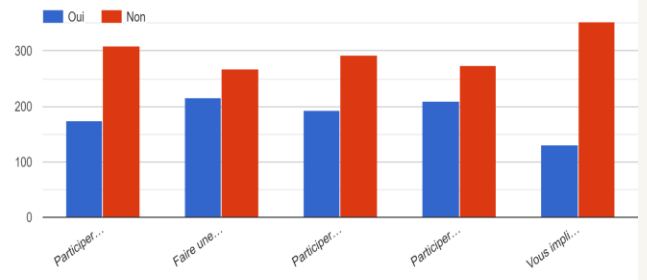
Que pensez-vous des propositions suivantes ?



Seriez-vous intéressé à :



Seriez-vous intéressé à :



Si désiré, veuillez inscrire toute autre action ou initiative en lien avec la gestion des matières résiduelles que vous aimeriez voir naître dans Brome-Missisquoi.

96 réponses

Quelque chose pour adresser le problème des gens qui jettent de gros ordures dans les forêts en campagne, donc la nôtre...plus de discussion dans les médias de ces enjeux de gestion de matières résiduelles

Je crois que la visite des centres de tri serait fort intéressant pour les citoyens de voir ce qui se passe et comment ça se passe. De plus, il serait intéressant de connaître ce qui se passe vraiment avec les matières. Ex % qui est recyclé, composter, etc.

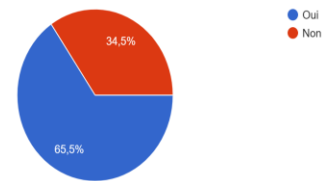
Travailler en amont du centre de tri en instaurant une manière de surveiller le type de matières recyclables se trouvant dans les bacs au moment de la collecte. Pourquoi ne pas aller plus loin en instaurant des initiatives comme une réduction de taxes ou autre retour aux citoyens dont le poids des bacs à ordures est inférieur à un nombre x de livres!

Les conteneurs qui arrivent à la Régie sont rempli de matière recyclable et de matière qui peuvent être valorisé. Le prix de l'enfouissement est beaucoup trop bas et encourage les entreprise à enfouir. Qu'attendez vous pour agir?

J'utiliserais le bac a composte si un service de nettoyage de bac serrais offert. Je n'est pas acces a une hose d'eau pour nettoyer mes bacs donc il est très rare que je met de la nourriture dans mon bac brun. J'ai

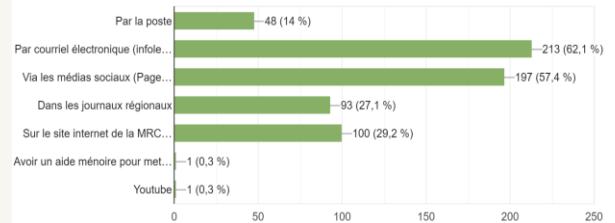
Aimeriez-vous recevoir régulièrement de l'information sur la gestion des matières résiduelles ?

524 réponses



De quelle façon préférez-vous recevoir des informations ?

343 réponses

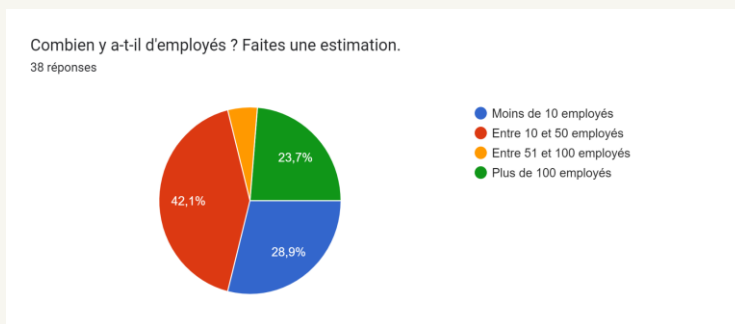
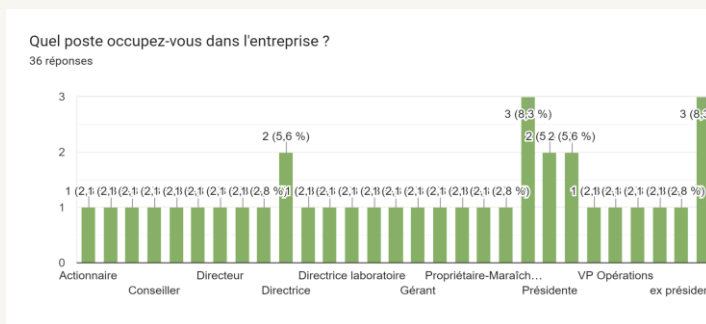
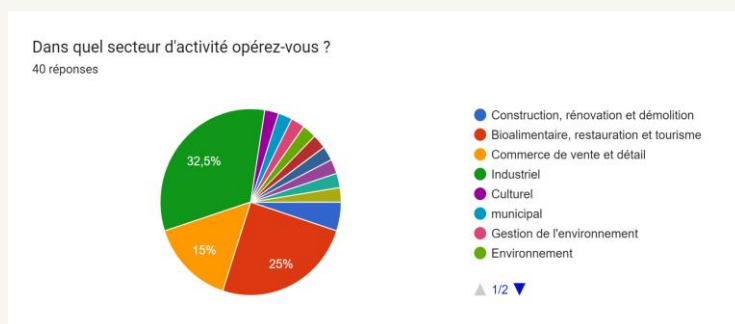


Plusieurs éléments ont été soulevés dans le sondage dans le cadre des questions ouvertes. Un des enjeux mis de l'avant par les répondants était la distance à parcourir pour aller à un des deux écocentres.

Écocentres trop éloignés (FR ET ANG)			
Ville	Nombre de réponses	Nombre de répondants/ville	%
Abercorn	2	5	40,0
Brome	2	4	50,0
Bromont	27	75	36,0
Cowansville	3	127	2,4
Dunham	1	37	2,7
Farnham	6	36	16,7
Frelighsburg	2	11	18,2
Lac-Brome	31	107	29,0
Saint-Armand	3	14	21,4
Sutton	20	42	47,6

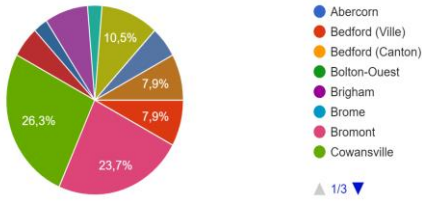
Deuxième portion : réponses des personnes représentantes d'une organisation

Les questions étaient différentes selon le secteur choisi. Certaines questions peuvent aussi se répéter.



Dans quelle municipalité se situe l'entreprise ou l'organisme ?

38 réponses



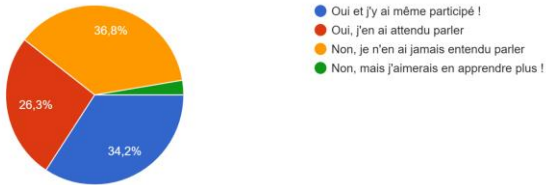
Connaissez-vous la Table des entreprises en développement durable de Brome-Missisquoi (TEDD) ?

38 réponses



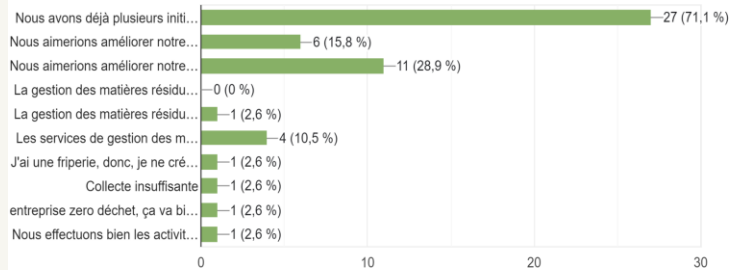
Connaissez-vous la Symbiose Brome-Missisquoi ?

38 réponses



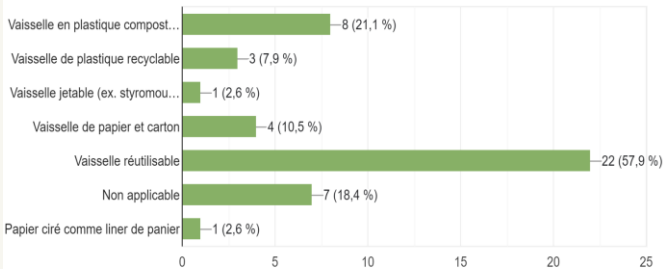
Comment percevez-vous la gestion des matières résiduelles au sein de votre entreprise ou organisme ? Cochez la ou les case(s) qui s'applique(nt) à votre cas :

38 réponses

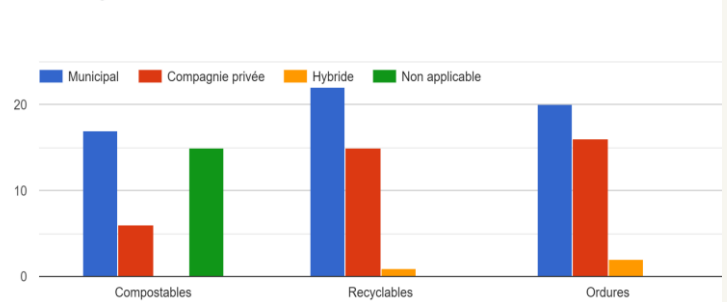


Au sein de l'entreprise ou lors d'événements, quel(s) type(s) de vaisselle utilisez-vous ?

38 réponses

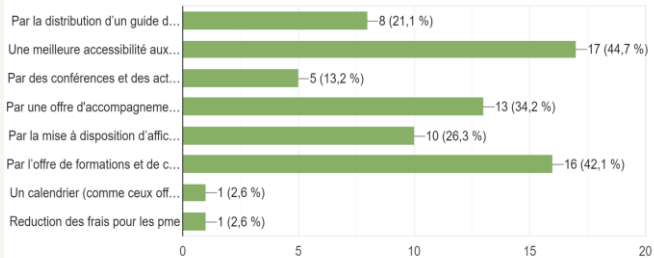


Qui est chargé de la collecte de vos matières ?



Selon-vous, quelle(s) mesure(s) vous serai(en)t utiles afin d'améliorer votre gestion des matières résiduelles ?

38 réponses



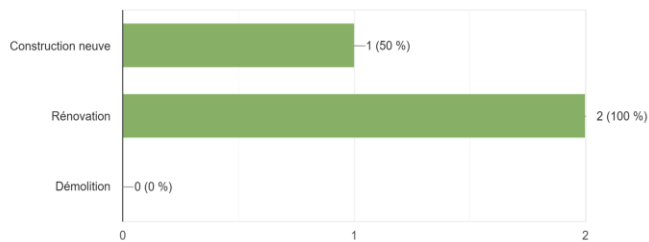
Veuillez inscrire tout autre enjeu ou idée d'initiative concernant la gestion des matières résiduelles en entreprise.

12 réponses

- J'aimerais avoir accès à un site web pour la symbiose industrielle. Pour faciliter l'information sur qu'est-ce qui est disponible de se procurer.
- J'ai essayé de mettre en place la consigne de mes bouteilles et de les laver mais je n'y suis pas arrivé. On a un grand pas à franchir sur notre consommation de bouteilles et de pots en verre ici dans brome-missisquoi
- mutualisation des collectes pour diminuer les frais par entreprises
- Augmentation des coûts liés à une saine gestion (cout d'enfouissement trop bas)
- Service de cueillette des palettes brisées
- Plusieurs matières résiduelles de différentes catégorie avec des flux non constants.
- Frais d'enfouissement trop élevé
- Nous avons beaucoup de Nylon à recyclé. Nous avons une compagnie de Montréal qui le recycle

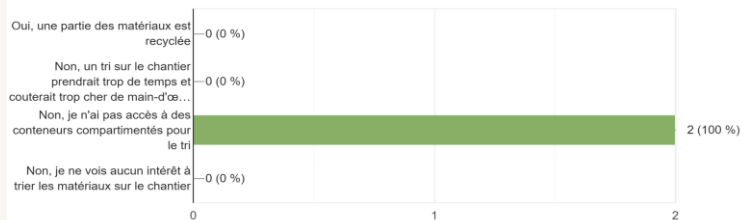
Plus précisément, quel(s) type(s) d'activités réalise l'entreprise ?

2 réponses



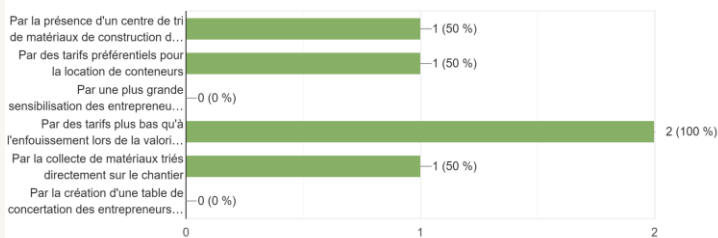
Effectuez-vous un tri des matières résiduelles sur le site pour réduire l'enfouissement des résidus de construction ?

2 réponses



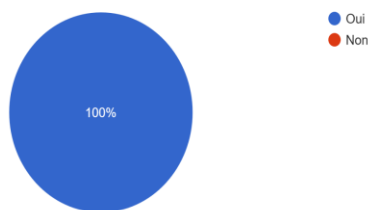
Selon-vous, de quelle(s) façon(s) pourrait-on inciter les entrepreneurs à valoriser leurs résidus de chantiers ?

2 réponses



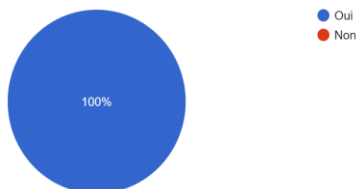
Auriez-vous un intérêt à participer à une rencontre de travail sur la gestion des résidus de construction ?

2 réponses



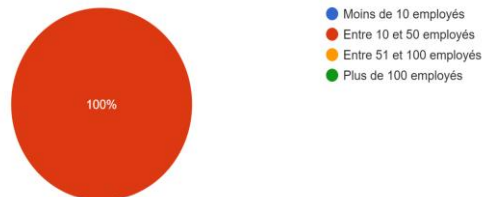
Êtes-vous intéressé à rendre vos chantiers plus écoresponsables par une meilleure gestion des matières résiduelles ?

2 réponses



Combien y a-t-il d'employés ? Faites une estimation.

2 réponses



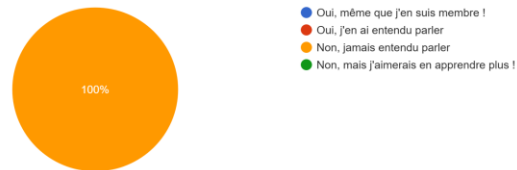
Dans quelle municipalité se situe l'entreprise ou l'organisme ?

2 réponses



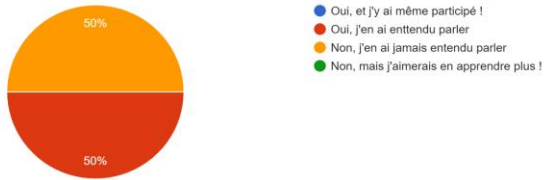
Connaissez-vous la Table des entreprises en développement durable de Brome-Missisquoi (TEDD) ?

2 réponses



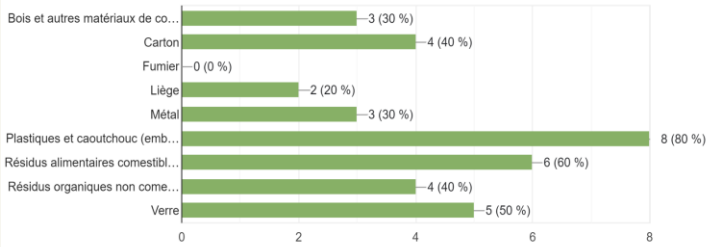
Connaissez-vous la Symbiose Brome-Missisquoi ?

2 réponses



Quels sont les types de matière (ordures) que vous envoyez à l'enfouissement?

10 réponses



Veuillez inscrire tout enjeu, obstacles ou propositions concernant la gestion des matières résiduelles sur les chantiers de construction, rénovation et démolition.

1 réponse

Il nous faudrait un tarif réduit pour le recyclage de matériaux de construction, au niveau du frais de disposition. De plus, il faudrait avoir des entreprises qui valorise les matières recyclables.

Connaissez-vous le programme de récupération des plastiques agricoles dans Brome-Missisquoi en partenariat avec AgriRécup ?

10 réponses



2.3 SONDAGE #2 - 2022

À l'automne 2022, un deuxième sondage (français et anglais) concernant le PGMR a été fait. Ce sondage visait à prioriser les actions du PGMR. Les réponses en français et en anglais sont présentées dans ce rapport.

Tout comme pour le premier sondage, celui-ci était séparé en deux en fonction du rôle de la personne répondante. Cette dernière pouvait être soit citoyenne, soit représentante d'une organisation. Tel que présenté ci-dessus, 431 citoyens ont répondu à l'appel alors que 4 personnes ont rempli le formulaire à titre d'une organisation. Cependant, à la suite d'une problématique avec le sondage, 88 citoyens ont été invités à répondre également en tant que représentants d'une organisation. Toutefois, près de la moitié d'entre eux (42 personnes) ont affirmé ne représenter aucune organisation, ce qui vient assurément biaiser les résultats obtenus à travers les prochaines questions.



435 réponses

411 réponses en français

24 réponses en anglais

431 citoyens

4 organisations

2.3.1 Moyens de diffusion du 2^e sondage

Plusieurs méthodes de diffusion ont été utilisées pour diffuser le sondage : journaux locaux, publications Facebook, infolettre du CLD, etc.

MRC Brome-Missisquoi
Commandité

Réalisons
BROME-MISSISQUOI

**VOUS AVEZ DES IDÉES?
C'EST LE TEMPS DE
CONTRIBUER!**

SONDAGE EN LIGNE

150\$ en produits locaux à gagner

En savoir plus

Instagram

MRC Brome-Missisquoi
Commandité

Réalisons
BROME-MISSISQUOI

**VOUS AVEZ DES IDÉES?
C'EST LE TEMPS DE
CONTRIBUER!**

SONDAGE EN LIGNE

150\$ en produits locaux à gagner

En savoir plus

MRC Brome-Missisquoi
Sponsorisée

**CITOYENS DE LA RÉGION, NOUS AVONS BESOIN DE
VOTRE OPINION** | Vous pourriez gagner 150 \$ en
produit locaux si vous participez... Afficher la suite

Réalisons
BROME-MISSISQUOI

**VOUS AVEZ DES IDÉES?
C'EST LE TEMPS DE
CONTRIBUER!**

SONDAGE EN LIGNE

150\$ en produits locaux à gagner

En savoir plus

realisonsbm.com
PARTICIPEZ AU SONDDAGE

15 6 commentaires 10 partages

Accueil Watch Marketplace Rencontres Notifications Menu

Journal Le Guide

Nouvelles Avis de décès Archives Mots Croisés -5°

SONDAGE EN LIGNE

Participez d'ici le 9 décembre 2022 et courez la chance de gagner 150\$ en produits locaux!

**VOUS AVEZ DES IDÉES?
C'EST LE TEMPS DE CONTRIBUER!**

Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

RealisonsBM.com/projet/PGMR

CLD de Brome-Missisquoi

Favoris - le 23 novembre à 09 h 37

ENTREPRENEURS DE LA RÉGION, NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE OPINION | Vous pourriez gagner 150 \$ en produits locaux si vous participez à notre sondage d'ici le 9 décembre! Ça ne prend que 10 minutes! <https://forms.office.com/r/k93zwwWqkw>

Partagez vos idées et vos opinions afin de nous assurer que la gestion des matières résiduelles sur le territoire soit en cohérence avec vos besoins et votre réalité!

Pour en apprendre davantage sur la révision du Plan de gestion des mat... Afficher la suite

Réalisons
BROME-MISSISQUOI

**VOUS AVEZ DES IDÉES?
C'EST LE TEMPS DE CONTRIBUER!**

SONDAGE EN LIGNE

150\$ en produits locaux à gagner

Réalisons
BROME-MISSISQUOI

**VOUS AVEZ DES IDÉES?
C'EST LE TEMPS DE CONTRIBUER!**

Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

SONDAGE EN LIGNE

Participez d'ici le 9 décembre 2022 et courez la chance de gagner 150\$ en produits locaux!

RealisonsBM.com/projet/PGMR

Vous désirez vous impliquer davantage? Participez à la CONSULTATION PUBLIQUE

5 décembre 2022
Lundi à 19 h

TAP, rue Principale, Coaticook, Salle Arthur-Faucher

Réalisons
BROME-MISSISQUOI

**BE PART OF THE SOLUTION,
WE WANT YOUR OPINION!**

Residual Materials Management Plan (RMMP)

ONLINE SURVEY

Complete our survey by December 9, 2022 for a chance to win \$ 150 in local products!

RealisonsBM.com/en/project/RMMP

Want to get involved more? Take part in the PUBLIC CONSULTATION

December 5, 2022
Monday - 19 P.M.

MRC Brome-Missisquoi
TAP, rue Principale, Coaticook, Salle Arthur-Faucher

J'aime Commenter Partager

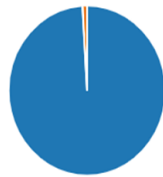
2.3.2 Réponses du 2^e sondage

Première portion : réponses des personnes citoyennes

1. Je réponds à ce sondage en tant que :

[Plus de détails](#)

● Citoyen	431
● Représentant d'une organisatio...	4

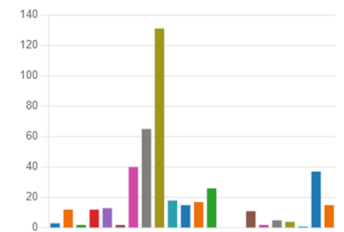


2. Sélectionnez la municipalité de votre demeure principale.

[Plus de détails](#)

[Aperçus](#)

● Abercorn	3
● Bedford (Ville)	12
● Bedford (Canton)	2
● Bolton-Ouest	12
● Brigham	13
● Brome	2
● Bromont	40
● Cowansville	65
● Dunham	131
● East-Farnham	18
● Farnham	15
● Frelighsburg	17
● Lac-Brome	26
● Notre-Dame-de-Stanbridge	0
● Pike River	0
● Saint-Armand	11
● Saint-Ignace-de-Stanbridge	2
● Sainte-Sabine	5
● Stanbridge-East	4
● Stanbridge Station	1
● Sutton	37
● Autre	15



3. Êtes-vous un citoyen permanent ou saisonnier?

[Plus de détails](#)

[Aperçus](#)

● Permanent	406
● Saisonnier	8
● Je préfère ne pas répondre	2



4. À quel genre vous identifiez-vous?

[Plus de détails](#)

[Aperçus](#)

● Femme	308
● Homme	102
● Autre	1
● Je préfère ne pas répondre	5

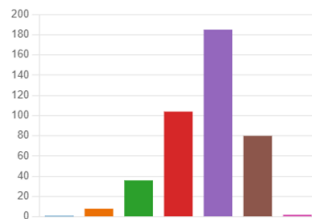


5. À quelle tranche d'âge appartenez-vous?

[Plus de détails](#)

[Aperçus](#)

● Moins de 18 ans	1
● 18-24 ans	8
● 25-31 ans	36
● 32-44 ans	104
● 45-64 ans	185
● 65 ans et plus	80
● Je préfère ne pas répondre	2



6. Combien de personnes habitent de façon permanente à votre domicile?

[Plus de détails](#)

[Aperçus](#)

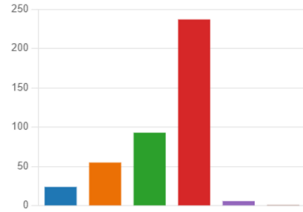
● 1	46
● 2	199
● 3 à 5	145
● 6 et plus	21
● Je préfère ne pas répondre	5



7. Quel est votre niveau de scolarité?

[Plus de détails](#) [Aperçus](#)

● Primaire/secondaire	24
● Formation professionnelle (DEP,...	55
● Collégial	93
● Universitaire	237
● Je préfère ne pas répondre	6
● Autre	1



8. Depuis combien de temps habitez-vous dans la MRC Brome-Missisquoi?

[Plus de détails](#) [Aperçus](#)

● Depuis moins de 5 ans	113
● Depuis 5 à 10 ans	70
● Depuis plus de 10 ans	155
● Depuis toujours	78
● Je préfère ne pas répondre	0



9. Vous êtes...

[Plus de détails](#) [Aperçus](#)

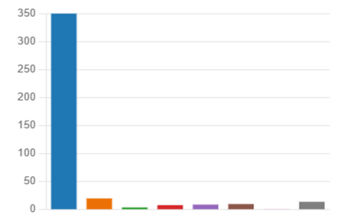
● Propriétaire	354
● Locataire	54
● Je préfère ne pas répondre	5
● Autre	3



10. Dans quel type de logement habitez-vous principalement dans Brome-Missisquoi?

[Plus de détails](#) [Aperçus](#)

● Maison unifamiliale	350
● Duplex ou triplex	20
● Condo	4
● Chalet	8
● Multilogements (4 à 6 logements)	9
● Multilogements (7 logements o...	10
● Je préfère ne pas répondre	1
● Autre	14



Les personnes ayant sélectionné l'une des options de multilogements lors de cette réponse ont eu à répondre aux deux prochaines questions. Pour cette raison, le nombre de personnes répondantes est significativement moins élevé pour ces questions.

11. Avez-vous déjà accès à la collecte des matières organiques (compostage) dans votre multilogement?

[Plus de détails](#)

● Oui	11
● Non	8
● Je ne sais pas	0
● Je préfère ne pas répondre	0



12. Serait-il important pour vous d'avoir accès à la collecte des matières organiques (compostage) dans votre multilogement?

[Plus de détails](#)

● Oui, important et je souhaite y p...	6
● Indifférent, j'y participerais peut...	2
● Non, je n'y participerais pas, mai...	0
● Je préfère ne pas répondre	0
● Autre	0

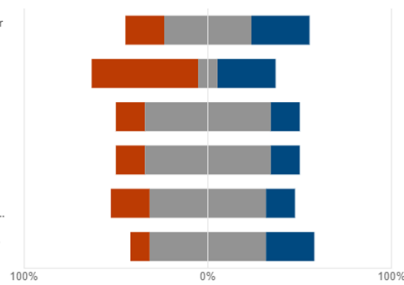


13. Est-ce que les éléments suivants vous freinent ou pourraient vous freiner à mieux trier vos matières organiques?

[Plus de détails](#)

■ Oui ■ Non ■ Non applicable

- Devoir assigner une personne responsable pour gérer les installations de tri dans mon multilogement
- Ne pas avoir accès à un bac brun dans le multilogement où j'habite
- Le manque de temps pour approfondir mes connaissances de tri des matières organiques
- Le manque de connaissances pour bien trier les matières organiques
- Le manque d'équipement pour bien faire le tri des matières organiques (ex. bac de compostage dans la...)
- La séparation des matières organiques ne me semble pas importante

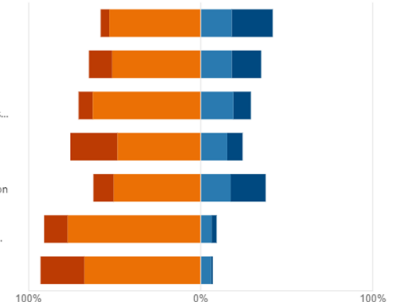


14. Parmi les idées suivantes pour améliorer la gestion des matières résiduelles et réduire le gaspillage alimentaire, lesquelles vous intéressent?

[Plus de détails](#)

■ Je fais déjà cette action / Ça existe déjà dans ma municipalité ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas Intéressé

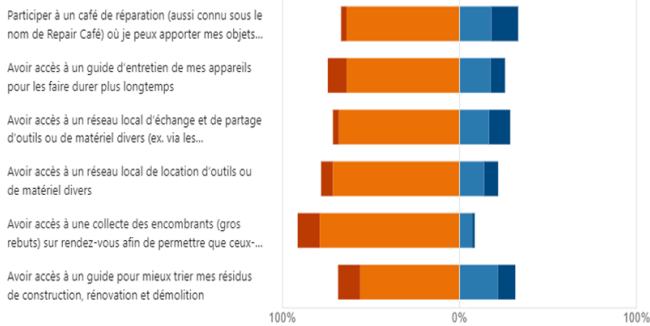
- Participer à des activités de glanage pour éviter le gaspillage alimentaire (le glanage est l'action de...
- Avoir accès à un réfrigérateur communautaire (ex. Frigo Vert) dans ma municipalité, où je peux aller...
- Avoir accès à des subventions pour les produits à usage multiple (ex. produits d'hygiène lavables, sacs...
- Participer à des activités d'échange de vêtements, jouets et livres dans ma communauté
- Participer à des corvées de nettoyage dans ma région
- Avoir accès à des installations de tri à trois voies (compostage, recyclage et déchets) partout, même...
- Avoir accès à davantage de points de dépôt pour certaines matières (ex. cloches à vêtements...



15. Parmi les idées suivantes pour **favoriser la réparation de vos biens et générer moins de déchets de construction**, lesquelles vous intéressent?

[Plus de détails](#)

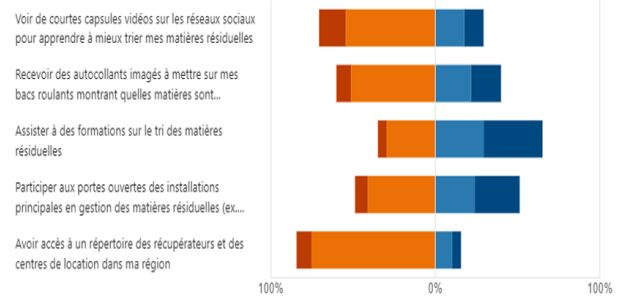
■ Je fais déjà cette action / Ça existe déjà dans ma municipalité ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas Intéressé



16. Parmi les idées suivantes pour **apprendre à mieux trier vos matières résiduelles**, lesquelles vous intéressent?

[Plus de détails](#)

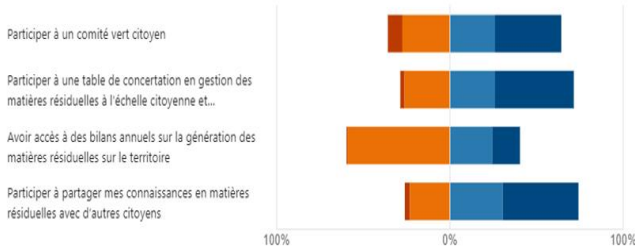
■ Je fais déjà cette action / Ça existe déjà dans ma municipalité ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas Intéressé



17. Parmi les idées suivantes pour **vous mobiliser et vous informer par rapport à la gestion des matières résiduelles**, lesquelles vous intéressent?

[Plus de détails](#)

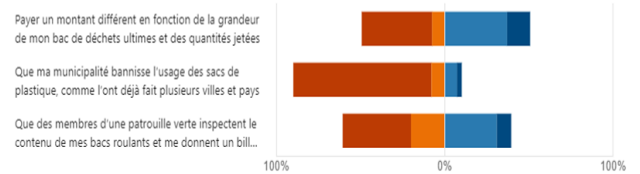
■ Je fais déjà cette action / Ça existe déjà dans ma municipalité ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas Intéressé



18. Êtes-vous en faveur ou en défaveur des idées suivantes?

[Plus de détails](#)

■ En faveur ■ Indifférent ■ En défaveur ■ Je ne sais pas



19. Maintenant... c'est à vous de jouer!

Et si vous laissiez aller votre imaginaire... À quoi ressemblerait la ville idéale par rapport à sa gestion des matières résiduelles, d'ici 7 ans? Quels résidus n'existeraient plus? Quelles mesures auraient été mises en place? Comment pourrions-nous y arriver? N'hésitez pas, toutes les réponses sont bonnes!

[Plus de détails](#)

[Aperçus](#)

274
Réponses

Dernières réponses

"Inclure le ramassage des sacs de feuilles lors de la collecte du bac brun (don...

"Augmenter la sensibilisation et l'éducation concernant les pratiques écoresp...

20. Comment pourrions-nous vous aider à générer moins de matières résiduelles dans votre vie de tous les jours, mais aussi vous aider à mieux trier les résidus que vous produisez?

[Plus de détails](#)

[Aperçus](#)

256
Réponses

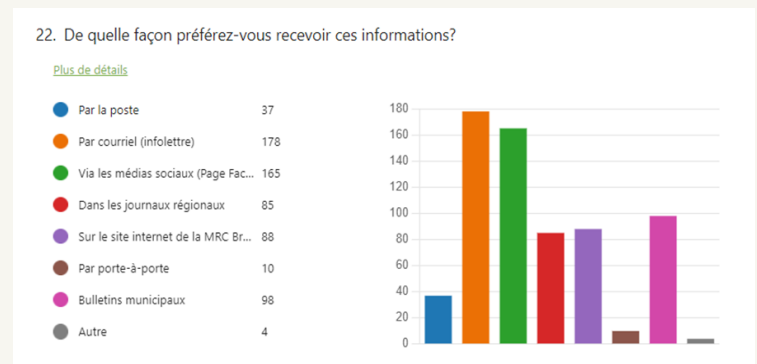
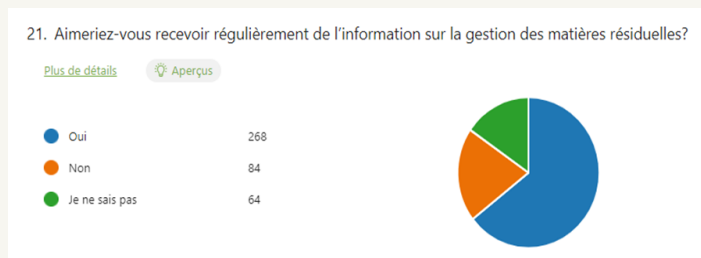
Dernières réponses

"Je crois avoir déjà une bonne pratique de gestion de nos déchets et suis fav...

Pour les questions #19 et #20, considérant le nombre élevé de réponses, il n'est pas possible de toutes les inclure dans ce rapport. Toutefois, ces deux questions ont été jumelées et, parmi leurs réponses, des catégories ont été créées pour regrouper les suggestions les plus fréquentes. Voici donc ces suggestions, avec le nombre de fois où elles sont survenues à travers les réponses :

Catégorie	Suggestion	Nombre de répondants
Emballages et plastiques	Éviter, réduire et bannir l'utilisation du plastique (tous plastiques confondus, ex. styromousse, bouteilles de plastique, etc.), tant au niveau individuel qu'organisationnel	39
	Éviter, réduire et bannir l'utilisation de produits à usage unique, d'emballages mixtes et d'emballages non recyclables	33
	Éviter, réduire et bannir le recours au suremballage	24
	Favoriser les emballages compostables lorsque c'est pour emporter	2
	Favoriser le vrac et la consigne	16
Divers types de collectes	Diminuer la fréquence de la collecte des déchets ultimes	6
	Augmenter la fréquence de la collecte des déchets ultimes	10
	Avoir accès à des collectes spéciales (ex. pour les gros rebuts/encombrants, pour les appareils électroniques, etc.)	12
	Augmenter la fréquence de la collecte des matières organiques	7
	Assurer l'accès à la collecte des matières organiques partout (ex. immeubles, multilogements, commerces alimentaires, campings, etc.)	11
	Mettre en place des lieux de tri (ex. verre, plastique, métal, papier, carton, textiles, etc.) dans la ville et considérer l'option de remplacer les collectes par ces points de dépôt dans la ville pour éviter les camions	28
Résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) et encombrants	Récupérer, recycler et valoriser les résidus de CRD	5
	Avoir accès à un centre de réemploi, tant pour les résidus de CRD que pour les gros rebuts	3
	Avoir accès à un écocentre local	6
Information, sensibilisation	Poursuivre l'ISÉ de diverses manières (ex. formations, porte-à-porte, dépliants, site Web, faire des visites de lieux de tri, diffuser un bilan annuel de la GMR, etc.)	27

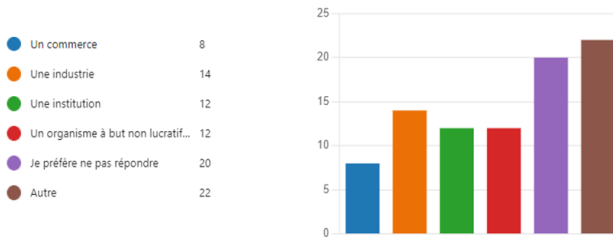
et éducation (ISÉ)	Récompenser la bonne participation des citoyens par le biais de concours	2
	Offrir des ateliers de compostage domestique	2
Économique	Donner des contraventions à ceux qui ne font pas attention ou qui génèrent de gros volumes de déchets	4
	Adopter une tarification incitative au niveau de la collecte sélective (ex. selon le format du bac, le poids, ou de la fréquence de collecte)	7
	Adopter des incitatifs financiers pour ceux qui adoptent de bonnes pratiques (ceux qui génèrent moins de déchets, ceux qui vont à l'écocentre, ceux qui achètent en vrac, etc.)	5
Autres mesures	Encourager les initiatives de partage alimentaire (ex. frigo communautaire, etc.)	4
	Appuyer les magasins zéro déchet, les épiceries en vrac, etc.	6
	Faire des corvées de nettoyage	2
	Viser l'écoconception en amont auprès des entreprises	7
	Encourager l'entretien et la réparation des biens en amont	8
	Encourager le partage et la mutualisation (ex. d'outils, de services, de connaissances, de main-d'œuvre, etc.)	7
	Appuyer l'optimisation des opérations (ex. méthode de recyclage, de compostage, etc.)	2
	Favoriser le compostage domestique	3
	Favoriser l'approvisionnement et l'achat local et responsable	5



Deuxième portion : réponses des personnes représentantes d'une organisation

23. Pour quel type d'organisation travaillez-vous/représentez-vous?

[Plus de détails](#)



24. Quel poste occupez-vous au sein de votre organisation?

[Plus de détails](#)

[Aperçus](#)

68

Réponses

Dernières réponses

[Mettre à jour](#)

5 répondants (7%) répondu **Propriétaire** pour cette question.



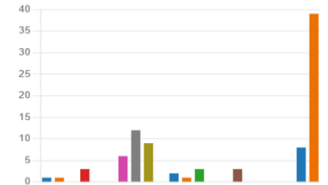
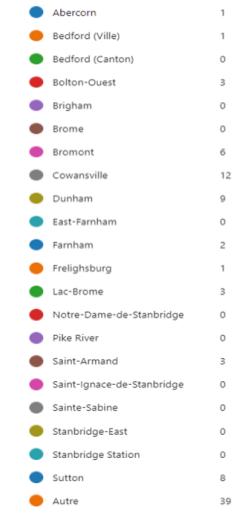
25. Combien y a-t-il d'employés au sein de votre organisation?

[Plus de détails](#)



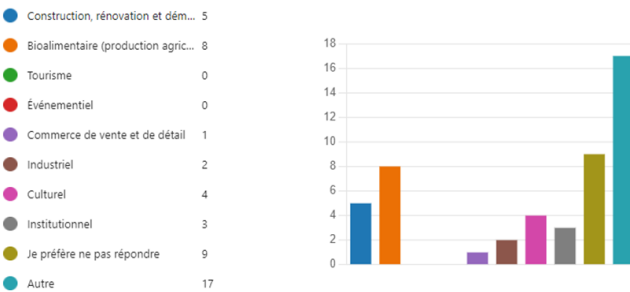
26. Dans quelle ville se situe principalement votre organisation?

[Plus de détails](#)



27. Dans quel secteur d'activité opérez-vous?

[Plus de détails](#)

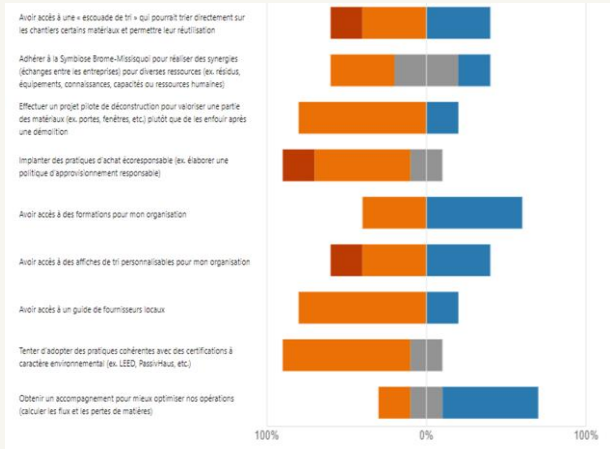
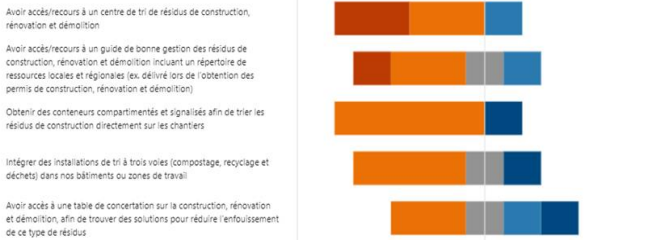


En fonction de la réponse choisie pour cette dernière question, les prochaines questions variaient pour les personnes répondantes.

28. Parmi les mesures suivantes, auxquelles aimeriez-vous adhérer, ou lesquelles aimeriez-vous mettre en place dans votre organisation?

[Plus de détails](#)

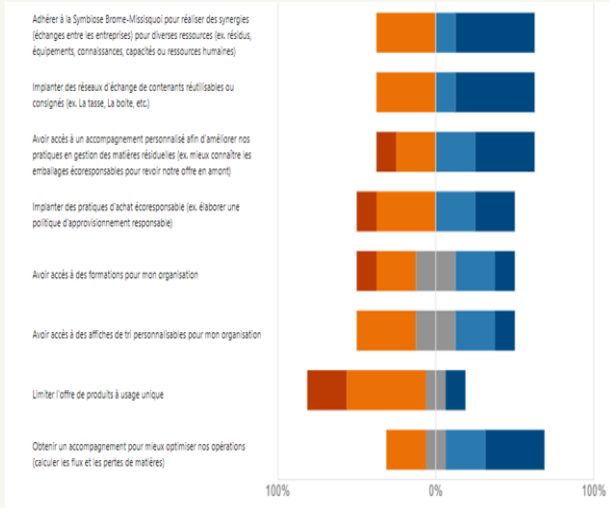
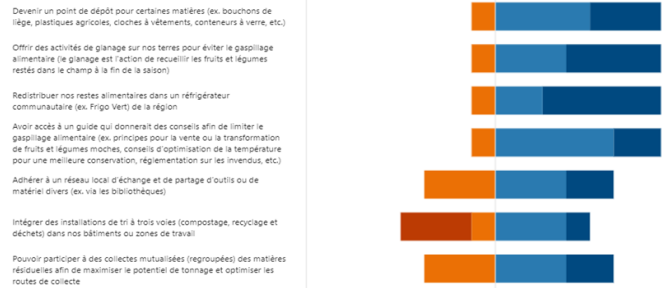
■ Je le fais déjà / Mon organisation le fait déjà ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas intéressé ■ Non applicable à mon organisation



29. Parmi les mesures suivantes, auxquelles aimeriez-vous adhérer, ou lesquelles aimeriez-vous mettre en place dans votre organisation?

[Plus de détails](#)

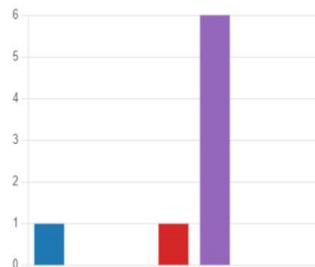
■ Je le fais déjà / Mon organisation le fait déjà ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas intéressé ■ Non applicable à mon organisation



30. Si vous êtes agriculteur ou acériculteur et que vous produisez des plastiques agricoles ou des tubulures acéricoles, êtes-vous satisfait des divers points de dépôt?

[Plus de détails](#)

- Oui, je suis satisfait des deux types de points de dépôt 1
- Oui, je suis satisfait des points de dépôt des plastiques agricoles seulement 0
- Oui, je suis satisfait des points de dépôt des tubulures acéricoles seulement 0
- Non, je ne suis pas satisfait des points de dépôt 1
- Non applicable/je n'utilise pas ces matières 6
- Je préfère ne pas répondre 0
- Autre 0



31. Avez-vous des commentaires à ce sujet?

2 Réponses

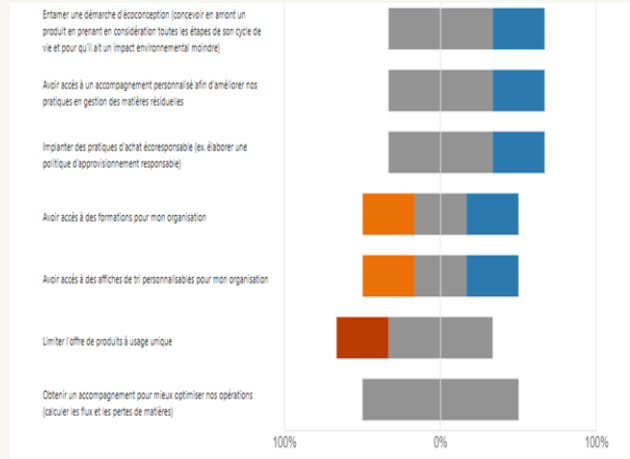
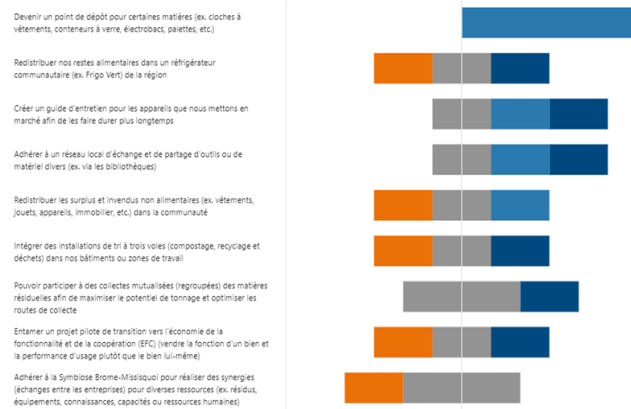
1-1 | 2 | []

ID ↑	Nom	Réponses	Langue
1	anonymous	compliqué trop lourd. faite une collecte spécifique	Français (Canada)

33. Parmi les mesures suivantes, auxquelles aimeriez-vous adhérer, ou lesquelles aimeriez-vous mettre en place dans votre organisation?

[Plus de détails](#)

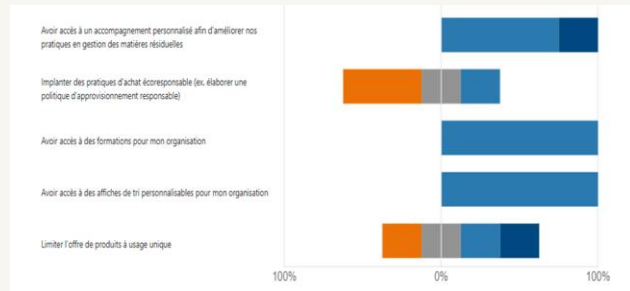
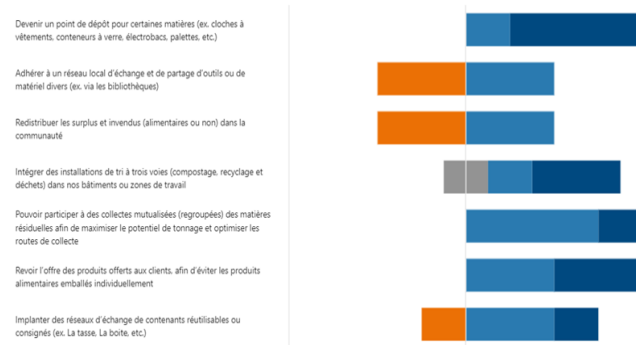
■ Je le fais déjà / Mon organisation le fait déjà ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas intéressé ■ Non applicable à mon organisation



34. Parmi les mesures suivantes, auxquelles aimeriez-vous adhérer, ou lesquelles aimeriez-vous mettre en place dans votre organisation?

[Plus de détails](#)

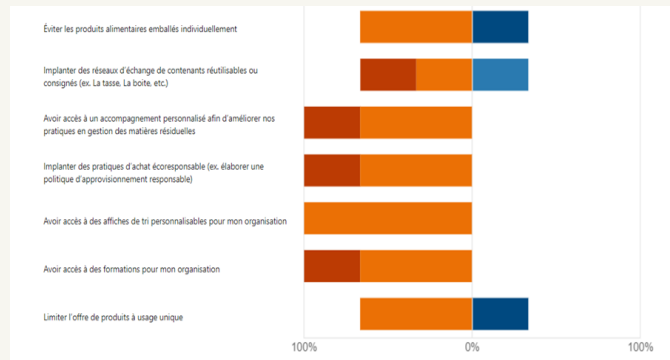
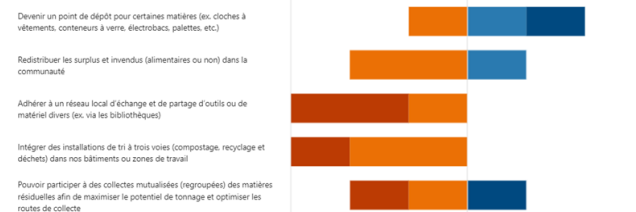
■ Je le fais déjà / Mon organisation le fait déjà ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas intéressé ■ Non applicable à mon organisation



35. Parmi les mesures suivantes, auxquelles aimeriez-vous adhérer, ou lesquelles aimeriez-vous mettre en place dans votre organisation?

[Plus de détails](#)

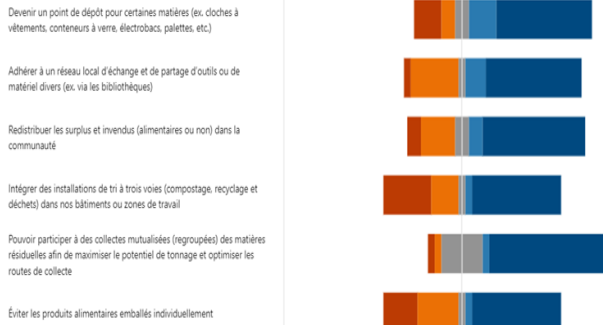
■ Je le fais déjà / Mon organisation le fait déjà ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas intéressé ■ Non applicable à mon organisation



36. Parmi les mesures suivantes, auxquelles aimeriez-vous adhérer, ou lesquelles aimeriez-vous mettre en place dans votre organisation?

[Plus de détails](#)

■ Je le fais déjà / Mon organisation le fait déjà ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas intéressé ■ Non applicable à mon organisation



Implanter des réseaux d'échange de contenants réutilisables ou consignés (ex. La tasse, La boîte, etc.)

Avoir accès à un accompagnement personnalisé afin d'améliorer nos pratiques en gestion des matières résiduelles

Implanter des pratiques d'achat écoresponsable (ex. élaborer une politique d'approvisionnement responsable)

Avoir accès à des formations pour mon organisation

Avoir accès à des affiches de tri personnalisables pour mon organisation

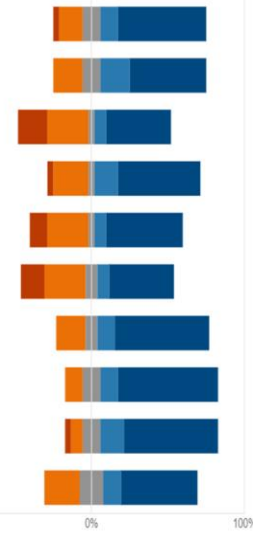
Limiter l'offre de produits à usage unique

Créer un guide d'entretien pour les appareils que nous mettons en marché afin de les faire durer plus longtemps

Entamer un projet pilote de transition vers l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) (vendre la fonction d'un bien et la performance d'usage plutôt que le bien lui-même)

Entamer une démarche d'écoconception (concevoir en amont un produit en prenant en considération toutes les étapes de son cycle de vie et pour qu'il ait un impact environnemental moindre)

Adhérer à la Symbiose Industrielle/Maisisque pour réaliser des synergies (échanges entre les entreprises) pour diversifier les ressources (ex. résidus, équipements, connaissances, capacités ou ressources humaines)



37. Adhères-vous déjà à la collecte des matières organiques (compostage) dans votre organisation?

[Plus de détails](#)

● Oui 31
● Non 18

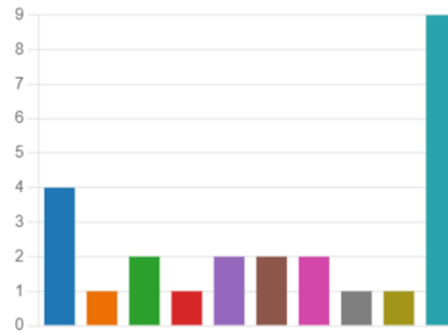


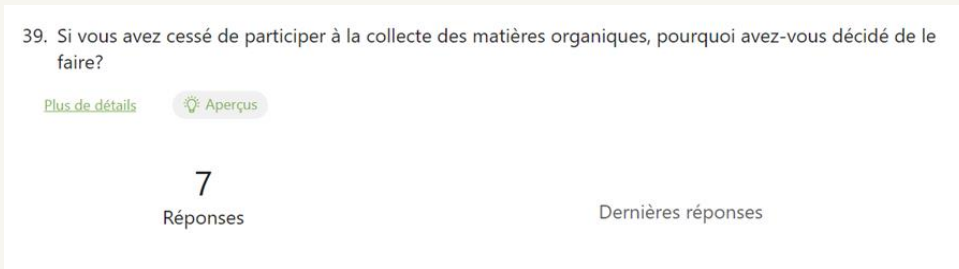
Pour les personnes ayant répondu non à la question précédente, la question suivante était posée.

38. Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas adhéré à la collecte des matières organiques?

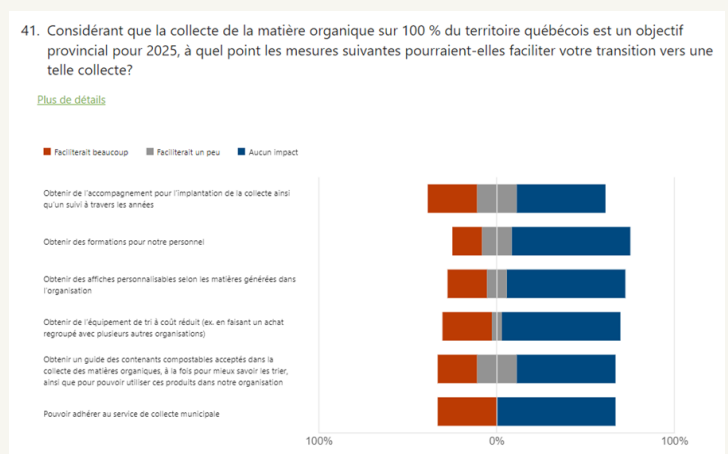
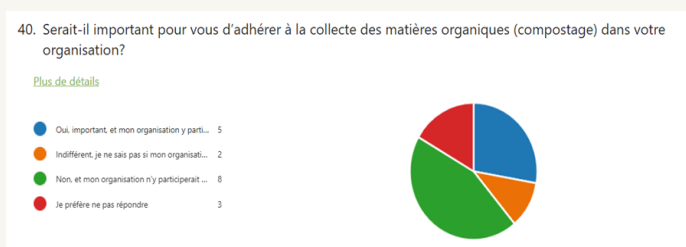
[Plus de détails](#)

- Nous n'avions pas encore planifié d'adhérer... 4
- Nous avons adhéré à la collecte des matièr... 1
- Nous manquons d'installations intérieures (... 2
- Nous manquons d'espace pour les installati... 1
- Nous manquons d'informations sur les opti... 2
- Nous manquons de personnel pour mettre ... 2
- Le service de collecte municipale n'est pas ... 2
- Après vérification de nos possibilités, les co... 1
- Nous ne savons pas par quoi commencer, n... 1
- Autre 9





Dans l'ensemble, les réponses à cette question variaient entre le fait que les personnes répondantes procédaient déjà elles-mêmes au compostage domestique de leurs matières organiques, que des problématiques d'odeurs et de vermine étaient survenues, ou encore que ce n'était pas applicable à leur organisation.



Comme pour les questions #19 et #20 adressées aux citoyens, l'ensemble des réponses à cette question ne seront pas présentées. Voici un résumé des réponses obtenues, lorsque ces dernières étaient applicables au contexte organisationnel :

- Réduire l'utilisation du polystyrène (styromousse) et des produits à usage unique;
- Avoir une offre et une liste des contenants acceptés dans les sites de compostage de la région, pouvant remplacer certains contenants de plastique pour les produits à emporter;
- Encourager le remplissage et un système de consignation;
- Interdire la mise en marché de nouveaux emballages non valorisables;
- Interdire les sacs de plastique de tout gabarit;
- Avoir des points de remplissage d'eau pour éviter les bouteilles de plastique;

- Avoir des points de remplissage pour le liquide lave-glace pour éviter les bouteilles de plastique;
- Mettre en place davantage de synergies (symbioses industrielles) entre les organisations, pour transformer les déchets (ou matériaux en surplus) des uns en matières premières pour d'autres;
- Faciliter l'accès au recyclage pour les organisations au-delà du papier seulement.

43. Y a-t-il d'autres enjeux auxquels fait face votre organisation à l'égard de la gestion des matières résiduelles?

[Plus de détails](#) [Aperçus](#)

23
Réponses

[Dernières réponses](#)

Voici un résumé des réponses obtenues à cette question, lorsque ces dernières étaient applicables au contexte organisationnel :

- Manque de temps et de personnel pour gérer adéquatement les matières résiduelles en aval;
- Problèmes de salubrité, d'odeurs, de vermine et de parasites;
- N'ont pas le contrôle sur la qualité des produits, car ils doivent provenir d'un catalogue ciblé;
- Suremballage des produits dans l'approvisionnement;
- Avoir accès à la collecte des matières organiques peut être ardu;
- Utiliser moins de contenants en plastique peut être ardu;
- Continuer l'information, sensibilisation et éducation (ISÉ) des employés, et surtout accompagner ceux étant réfractaires au changement;
- Avoir des surplus de matériaux;
- Coûts de construction de plus en plus élevés;
- Manque d'expertise et capacités limitées.

44. Comment pourrions-nous vous aider à faire face à ces enjeux?

[Plus de détails](#) [Aperçus](#)

19
Réponses

[Dernières réponses](#)

Voici un résumé des réponses obtenues à cette question, lorsque ces dernières étaient applicables au contexte organisationnel :

- Offrir de la formation, de l'accompagnement, un soutien, de l'éducation et de l'information à l'égard de la GMR appliquée aux différents secteurs (ex. comment réduire l'empreinte médicale, comment réduire le recours au plastique, etc.);

- Mettre en place des lois et réglementations pour faire changer les choses;
- Faire un arrimage avec des artistes intéressés aux matériaux en surplus;
- Discuter avec les différentes parties prenantes (ex. centres de services scolaires, différents paliers de gouvernement, etc.) pour faire changer les choses.

2.4 ATELIER MULTISECTORIEL - 2022

Le 1^{er} décembre 2022, un atelier multisectoriel a eu lieu afin de ressortir les actions prioritaires en GMR par secteur.



Environ 60 participants
5 thématiques/secteurs

- Citoyens
- Entreprises
- Construction, rénovation et démolition (CRD)
- Institutions
- Organismes

Information, sensibilisation et éducation (ISÉ)



Réalisons
BROME-MISSISQUOI



La MRC Brome-Missisquoi vous invite au

GRAND RENDEZ-VOUS DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Créons un Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) à notre image!

Objectif de la rencontre

Échanger et identifier des moyens d'améliorer la gestion des matières résiduelles sur le territoire de Brome-Missisquoi (en sous-groupes en réunissant les acteurs du milieu).

Contenu de la rencontre

- Survol du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) en cours d'élaboration;
- Atelier thématique en sous-groupes intersectoriels pour identifier des moyens de mettre en œuvre le PGMR.

Le jeudi 1^{er} décembre 2022

9 h à 12 h

Lieu

Espace Diffusion à Cowansville

Date limite d'inscription

Le 25 novembre 2022 via le formulaire Google Forms du présent courriel.

> | Confirmez votre présence



Rapport

Atelier de consultation
intersectoriel sur le
Plan de gestion des
matières résiduelles
(PGMR) 2023-2030



1^{er} décembre

ADDERE

Service-conseil en
développement durable

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	40
1. Atelier #1 Brise-glace	40
2. Atelier #2 Discussion par thématique	41
2.1 Synthèse de l'atelier #2, Discussion par thématique.....	41
3. Atelier #3 Information, sensibilisation, éducation (ISÉ).....	43
3.1 Synthèse de l'atelier #3, Discussion sur l'ISÉ.....	43
4. Choix des Coup de cœur par les personnes participantes.....	45
ANNEXE 1 - Photos de l'atelier 2 (Vision 2030)	47
ANNEXE 2 - Photos de l'atelier 2, partie 2 (Actions et votes)	48
ANNEXE 3 - Photos de l'atelier #3 ISÉ.....	49

Mise en contexte

L'atelier intersectoriel portant sur le projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2029 de la MRC Brome-Missisquoi a eu lieu de 9 h à midi le 1er décembre 2022 à Espace diffusion, à Cowansville. Plus de 60 personnes ont participé à cet atelier de travail collaboratif. Celles-ci étaient regroupées selon les secteurs d'activités, enjeux et thématiques suivants :

Table 1 : CRD (tri, réemploi)

Table 2 : CRD (tri, réemploi)

Table 3 : Institutions (collaborations régionales, volet éducatif/insertion)

Table 4 : Citoyens (mobilisation, collaboration municipale/régionale)

Table 5 : Citoyens (mobilisation, collaboration municipale/régionale)

Table 6 : Entreprises (économie circulaire, services/infrastructure)

Table 7 : Entreprises (économie circulaire, matières organiques, plastiques agricoles), provenant de secteurs multiples (tourisme, économie, environnement, organisations sociales et culturelles, entreprises, institutions, collaborateurs, etc.).

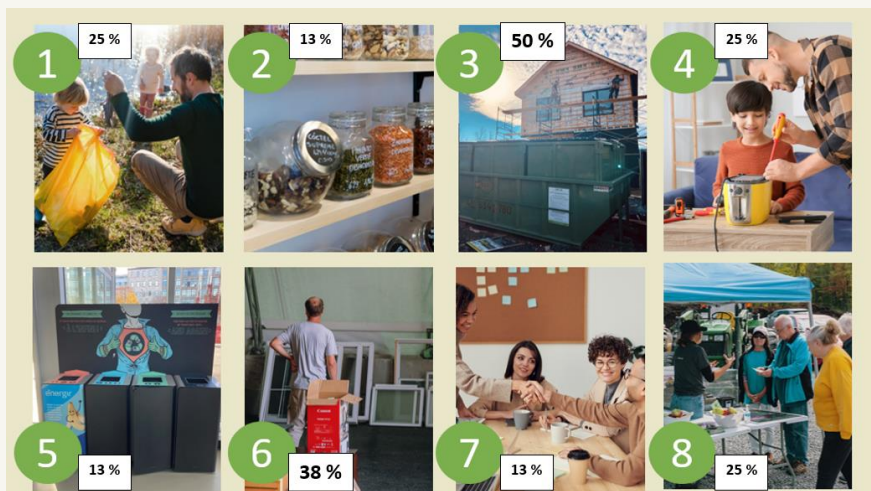
Table 8 : Organismes (meubles, gaspillage alimentaire, textile)

1. Atelier #1 Brise-glace

La première activité visait à ouvrir la discussion en présentant d'abord 8 images, que les personnes présentes ont été invitées à juger pour choisir les 2 représentant le mieux l'idéal de la gestion des matières résiduelles dans la MRC.

Les 8 images présentées et les résultats du vote figurent à la page suivante.

Images de l'activité brise-glace et résultats du vote



2. Atelier #2 Discussion par thématique



Cet atelier faisait suite à la présentation par l'équipe de la MRC et du CLD portant sur la gestion environnementale, la gouvernance et le Comité GMR à la MRC, les services et acteurs sur le territoire, la présentation d'un bref bilan des actions du PGMR 2016-2022 et finalement, du processus de révision en cours, des objectifs et des lignes directrices pour y parvenir.

La discussion par thématique à laquelle les personnes participant à l'atelier ont ensuite été conviées était séparée en deux blocs. Voici la question et les consignes pour la première période de discussion de 15 minutes :

Imaginons que nous sommes en 2030...
Quels sont les éléments clés de la GMR dans votre secteur qui ont mené à la réalisation de ces images?

- 1) En vous inspirant des 2 images choisies dans l'activité brise-glace, utilisez les Post-it pour indiquer les éléments clés liés à la GMR dans votre secteur;
- 2) Idéalement, mettre une idée écrite par Post -it, en écrivant de manière lisible et en majuscule.

N'essayez pas de formuler un énoncé,
seulement les éléments clés suffiront
Vous pouvez vous inspirer des images choisies
Garder en tête les principaux enjeux présentés par Jade





Un autre bloc de discussion d'environ 25 minutes suivait, demandant aux personnes présentes d'aller un peu plus loin dans leurs réflexions grâce à la question suivante :

Quelles actions votre secteur peut-il poser pour atteindre cette vision?

- 1) Répondez à la question en fonction de l'axe d'intervention assignée à votre table et en vous inspirant de la fiche présentant les orientations du PGMR;
- 2) Disposez les pistes de solution sur le canevas avec les trois colonnes : Faire / Arrêter de faire / Changer.

Désignez une ou un porte parole qui présentera brièvement les 2 ou 3 éléments prioritaires lors de la synthèse



2.1 Synthèse de l'atelier #2, Discussion par thématique

L'ensemble des éléments de discussion ont été notés sur des canevas ; un portant de manière générale sur la Vision 2030 et un autre se concentrant sur des actions à faire — arrêter de faire — changer pour atteindre cette vision, le tout abordé selon l'axe d'intervention assignée à chacune des tables (voir les annexes 1 et 2 pour les photos). Après les deux périodes de discussion, une personne représentant chaque table est venue présenter les 2 ou 3 actions prioritaires déterminées, en les marquant à l'aide d'un autocollant doré. Le tableau suivant les présente :

Synthèse atelier #2 Discussion par thématique

Axe d'intervention	Faire	Arrêter de faire	Changer
CRD	<ul style="list-style-type: none"> Engagement politique (législatif) et financement, notamment pour des centres de réemploi. Imposer le tri à la source sur les chantiers, par une réglementation adéquate et en incluant des exigences dans les appels d'offres. Mettre les bons coups de l'avant, avec des exemples de réalisations réussies (c'est une façon d'éduquer, de convaincre, et il importe de privilégier la simplicité). 	<ul style="list-style-type: none"> Enfouir le gypse. Il est possible de le recycler, il faut le détourner dans une filière adéquate pour éviter les contaminations des autres matériaux ET le recycler efficacement. 	<ul style="list-style-type: none"> Passer à l'action de manière exemplaire – tirer de la fierté d'une meilleure et plus importante valorisation.
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> Souligner les succès de tri à la source des institutions, reconnaître les meilleurs, peut-être par une certification. 		<ul style="list-style-type: none"> Adapter la collecte aux réalités des institutions.
Citoyens	<ul style="list-style-type: none"> Offrir un service (ou une plateforme) de transport partagé pour faciliter l'acheminement des matières résiduelles aux écocentres. Mettre en place un mécanisme de suivi et contrôle en GMR (inspecteur, peser les matières et facturer à l'utilisation). 	<ul style="list-style-type: none"> Collecte pêle-mêle (faire le tri à la source). 	<ul style="list-style-type: none"> Délivrer des permis pour les CRD, changer les coûts d'enfouissement.
Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Instaurer une responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les CRD. Faire des liens entre les ICI – plateforme de partage, symbioses industrielles, réemploi, services regroupés, à proximité, etc. pour dégager des options de GMR. Une standardisation des produits (types de matières, numéros de plastiques, couleurs), simplifier les designs. 	<ul style="list-style-type: none"> Travailler en silo. 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la chaîne des matières, la collaboration, c'est la base du problème.

Axe d'intervention	Faire	Arrêter de faire	Changer
Organismes	<ul style="list-style-type: none"> Lier les besoins « donner » (gérer les matières) et « recevoir » — Site transactionnel gratuit (exemple page Facebook Veux-tu ça). Partenariat organismes et espace de réemploi ou ressourcerie. Sensibiliser à la bonne gestion, notamment des CRD. 		


3. Atelier #3 Information, sensibilisation, éducation (ISÉ)

Le dernier atelier portait spécifiquement sur les actions d'ISÉ. Il faisait suite à une présentation des éléments et des actions d'ISÉ actuellement en place sur le territoire de la MRC et demandait aux personnes présentes :

Quelles actions d'ISÉ la MRC devrait-elle mettre de l'avant pour optimiser la GMR sur son territoire?

- 1) Répondez à la question en fonction de l'axe d'intervention assignée à votre table ;
- 2) Disposez les pistes de solution sur le canevas avec les trois colonnes : Faire / Arrêter de faire / Changer.

Osez rêver et n'hésitez pas à être créatives et créatifs.... !
 Désignez un porte-parole qui présentera brièvement les 2 ou 3 éléments prioritaires lors de la synthèse



Une période de discussion de 25 minutes incluant une priorisation de 2 ou 3 éléments a fait suite à l'énoncé de ces consignes.

3.1 Synthèse de l'atelier #3, Discussion sur l'ISÉ

Selon la même formule que l'atelier 2, l'ensemble des éléments de discussion ont été notés par les participant.e.s sur des canevas permettant de classer les actions selon qu'elle soient à faire, arrêter de faire ou changer/ajouter par la MRC pour que la GMR soit optimisée sur son territoire (voir l'annexe 3 pour les photos de cet atelier). Les éléments sélectionnés et présentés par les porte-paroles figurent à la page suivante.

Synthèse atelier #3 sur l'ISÉ

Axe d'intervention	Faire	Arrêter de faire	Changer/ajouter
CRD	<ul style="list-style-type: none"> • Site web facilement accessible (genre Ça va où), avec une option spécifique aux ICI. • Incitation (pochette ou trousse) jointe à la demande de permis de construction ou rénovation. • Agents de sensibilisation sur les chantiers, pour susciter la fierté, cumuler les gestes, faire valoir le potentiel d'une certaine image de marque. • Ces actions rendues possibles grâce à la mise en commun des ressources MRC et municipalités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser de matériaux non recyclables. • Publicité dans les journaux, prioriser plutôt la communication au niveau municipal, avec les permis. 	
Institutions			<ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les écoles du milieu pour trouver les bonnes pratiques et les standardiser (ex. types de bacs et icônes), collaborer avec les universités. <ul style="list-style-type: none"> • Simplifier, standardiser, vulgariser (matières et pratiques pour les 3 voies).
Citoyens	<ul style="list-style-type: none"> • Indications visuelles sur les bacs de recyclage (autocollants), envoyées aux ménages annuellement. • Mesurer/peser les quantités collectées. 		<ul style="list-style-type: none"> • Simplifier, synthétiser et centraliser l'information. • Modifier le message : recycler ne suffit pas, il faut prioriser les matières réutilisables. • Distribuer des avis d'infraction.
Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Ressource de type « Ça va où » pour les ICI et en faire la promotion. • Bilans de performance visibles à tous et partout, pour voir nos objectifs communs (ex sur les panneaux lumineux). • Utiliser le bulletin municipal pour communiquer sur les actions ou résultats. • Les porte-parole de la MRC et du CLD sont des figures de confiance, continuer de les mettre de l'avant. • Les gens veulent le compte-rendu de cet atelier ! 		<ul style="list-style-type: none"> • Mettre les ressources en commun pour faire des liens (Bulletins municipaux, Chambre de commerce, CLD, Symbioses et synergies).

Axe d'intervention	Faire	Arrêter de faire	Changer/ajouter
Organismes	<ul style="list-style-type: none"> • Visites et projets scolaires à la Régie. • Peut-être un cours de base à l'école. • Journée porte ouverte pour les organismes, quand le centre est en opération. 		

4. Choix des Coups de cœur par les personnes participantes

Les personnes ayant pris part à l'atelier se sont vu remettre 1 autocollant en forme de cœur pour leur permettre d'identifier, à la fin de l'activité, l'élément qui est, de leur point de vue, le plus important ou intéressant ayant été abordé dans les divers ateliers.

Environ 44 cœurs, clairement positionnés sur un élément ou en énonçant un, ont pu être compilés et classés. De ce nombre, 3 messages constituaient spécifiquement des remerciements et des félicitations pour l'ensemble de l'activité. Les choix coups de cœur d'actions, de thématiques ou d'éléments de vision ont été regroupés afin de dégager les grandes tendances présentées à la suite, en ordre décroissant du nombre de mentions.

Plus de 7 mentions :

- Éducation, sensibilisation, faite régulièrement, de manière simple, vulgarisée, adaptée et standardisée.

5 mentions :

- Réduction à la source ; utiliser des contenants durables, réemploi (diminuer les besoins de gestion des matières résiduelles).

4 mentions :

- Campagnes d'ISÉ spécifique aux enfants/jeunes.

3 mentions :

- Communication centralisée sur les services et ressources du territoire, ex. application Ça va où.
- Mesurer et diffuser les poids collectés par résidence.
- Visites éducatives régulières (porte ouverte) pour tous les publics (écoles, citoyens, nouveaux arrivants, etc.).
- Tri à la source, plutôt que pêle-mêle.
- ICI –mutualisation ou centre de tri spécifique, plateforme de mise en commun.
- Collaboration et concertation de tous les acteurs (citoyens, ICI, MRC, CLD, CDC, etc.).

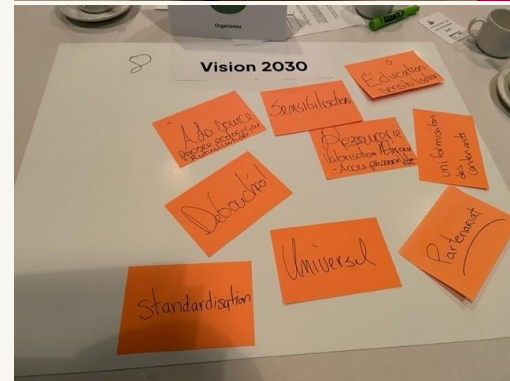
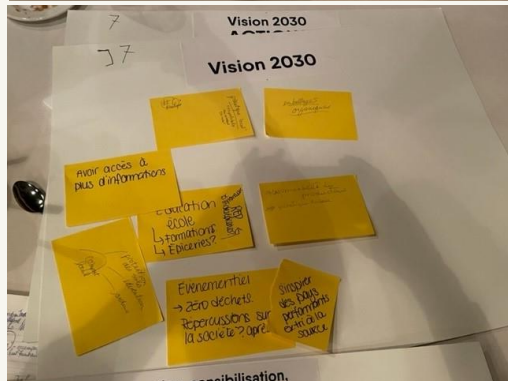
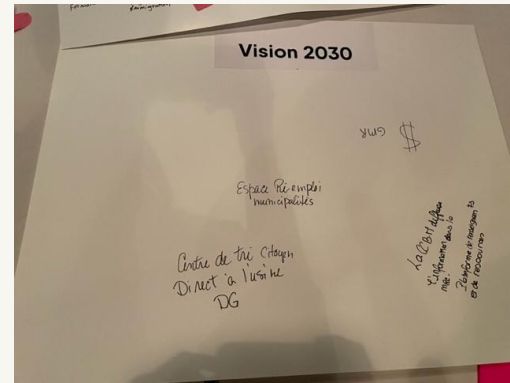
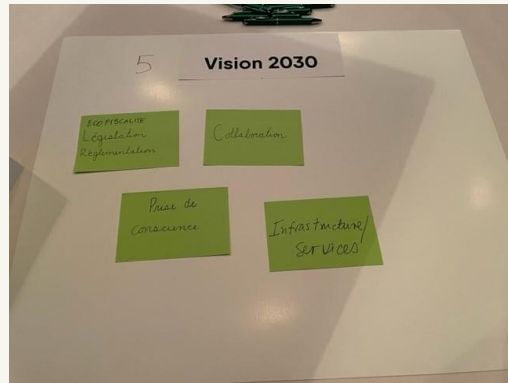
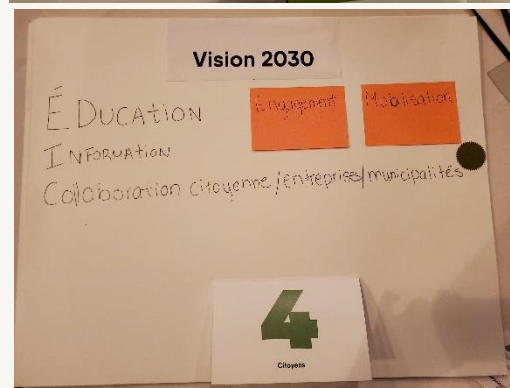
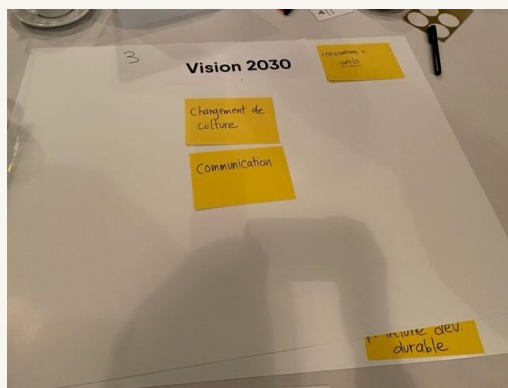
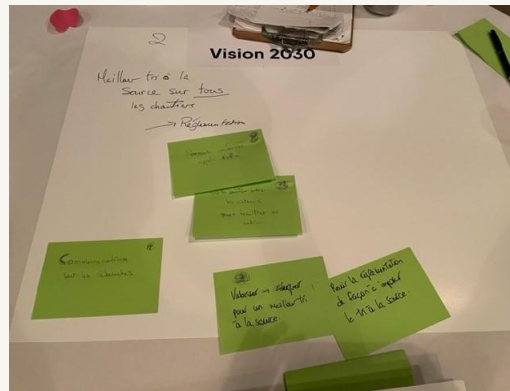
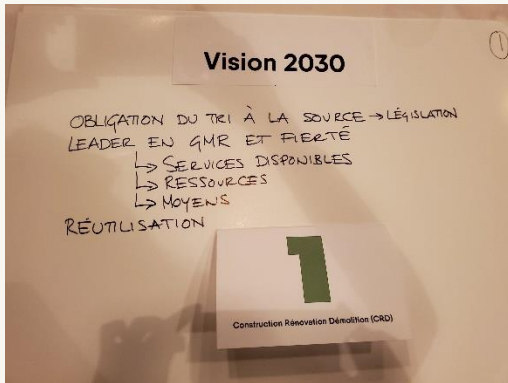
2 mentions :

- Communication sur les objectifs, résultats, bons coups collectifs, par secteurs, matières, etc.
- Faire de l'accompagnement, des bilans individuels.

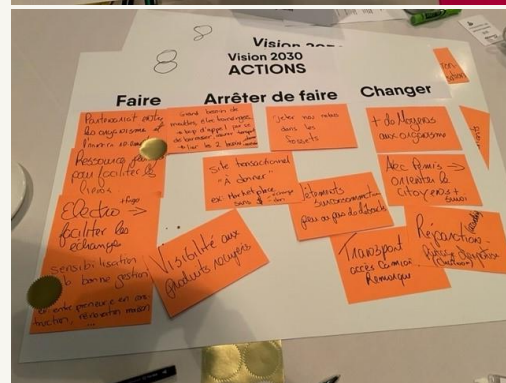
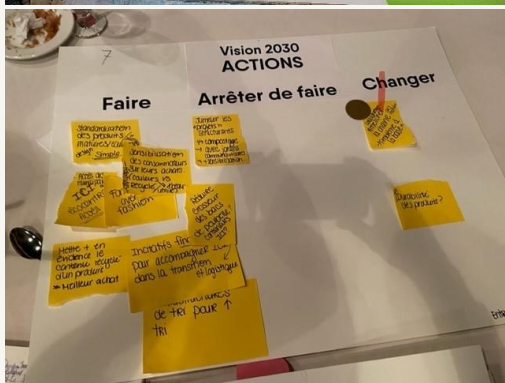
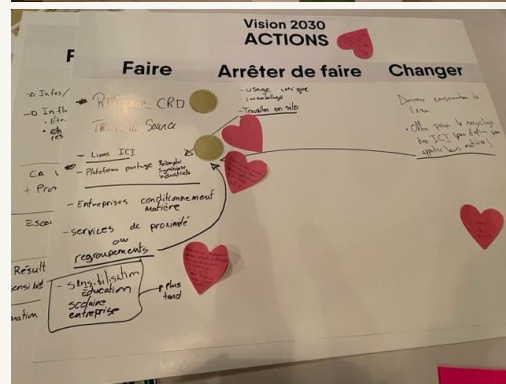
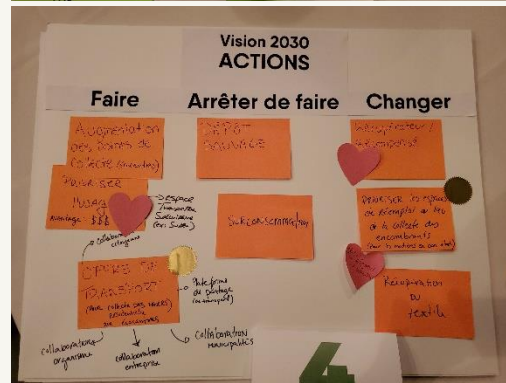
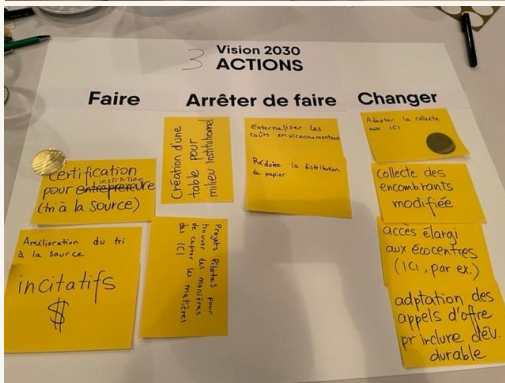
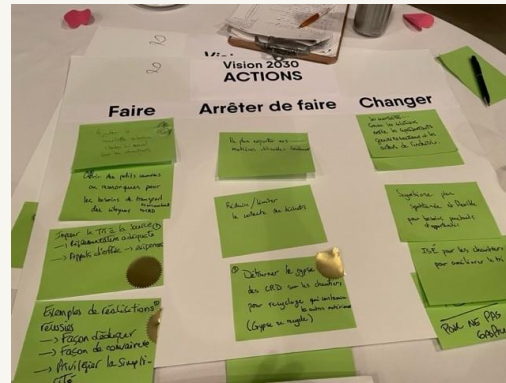
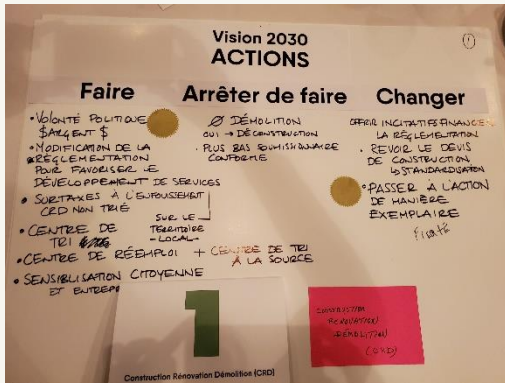
Mentions uniques :

- Volonté politique à agir (tous les paliers).
- Miser sur la fierté.
- Internaliser les coûts environnementaux.
- Prioriser le réemploi.
- Récompenser les récupérateurs.
- Réglementer les CRD (obligations de tri, de gestion, etc.)
- Parler de cet atelier, en diffuser les retombées, les résultats.

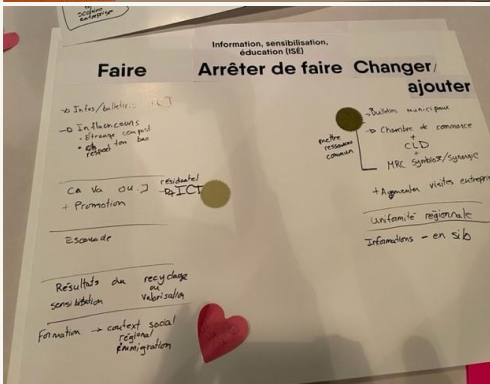
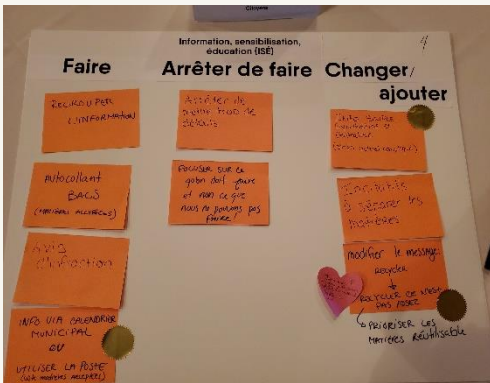
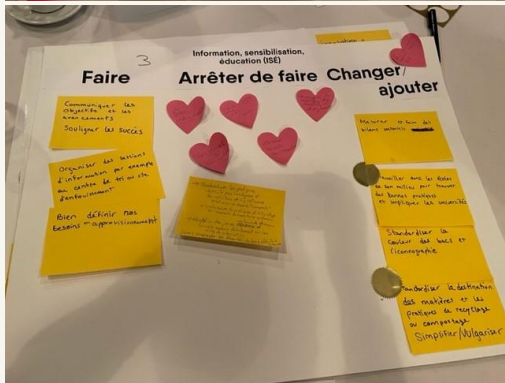
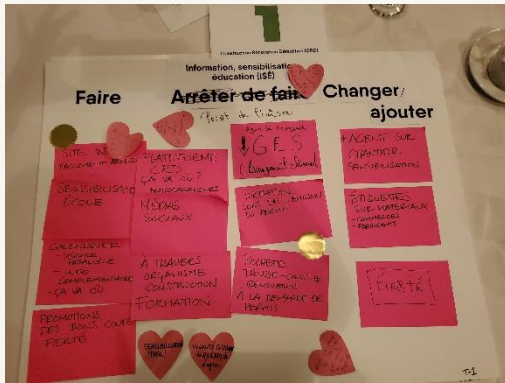
ANNEXE 1 - Photos de l'atelier 2 (Vision 2030)



ANNEXE 2 - Photos de l'atelier 2, partie 2 (Actions et votes)



ANNEXE 3 - Photos de l'atelier #3 ISÉ



ANNEXE 1 - **COPIE DE L'AVIS PUBLIC ET** DU SOMMAIRE DU PROJET DE PGMR
PUBLIÉ

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE EN LIEN AVEC LA RÉVISION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, conformément aux articles 53.13 et suivants de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, RLRQ, c. Q-2, qu'une assemblée publique en lien avec l'élaboration du projet de plan de gestion des matières résiduelles révisé de la MRC Brome-Missisquoi se tiendra le lundi 5 décembre 2022, au 749, rue Principale à Cowansville, dans la salle Arthur-Fauteux, à compter de 19 h 00.

Au cours de l'assemblée publique, la MRC s'assure que les explications nécessaires à la compréhension du projet de plan sont fournies. Elle entend également les personnes, groupes ou organismes qui désirent s'exprimer.

À l'issue de cette assemblée publique, la MRC dressera un rapport des observations recueillies auprès du public et des modalités de la consultation publique. Ce rapport est rendu accessible au public dès sa transmission au conseil de la MRC.

Un sommaire du projet de plan de gestion des matières résiduelles révisé est déposé en annexe au présent avis public pour en faire partie intégrante.

Le projet de plan de gestion des matières résiduelles révisé peut être consulté au bureau de chaque municipalité locale visée par le plan, ainsi qu'au bureau de la MRC, situé au 749, rue Principale, à Cowansville, et ce, durant les heures d'ouverture. Aux fins des présentes, les municipalités locales visées par le plan sont l'ensemble des municipalités locales de la MRC Brome-Missisquoi. Le plan peut également être consulté sur le site Internet Realisonsbm.com de la MRC.

DONNÉ à COWANSVILLE ce vingtième (20^e) jour d'octobre de l'année DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022).

Le greffier,

David Legrand, avocat



**PROJET DE
PLAN DE GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
(PGMR)
DE LA MRC BROME-MISSISQUOI
2023-2030**

RÉSUMÉ

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE.....	2
PORTRAIT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI.....	3
ÉTAT ACTUEL DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE.	8
DIAGNOSTIC RÉGIONAL 2016-2020.....	18
PLAN D'ACTION 2023-2030.....	23

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

La *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)* indique que toutes les MRC doivent élaborer et maintenir en vigueur un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Essentiellement, un PGMR a pour fonction de dresser un portrait régional de la gestion des matières résiduelles, d'établir les orientations et les objectifs poursuivis par la MRC, en plus des moyens et des actions à mettre en œuvre pour y parvenir. L'ensemble des générateurs doit d'ailleurs être couvert par le PGMR, soit le secteur résidentiel, le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) ainsi que le secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD).

À la MRC Brome-Missisquoi, le premier PGMR a été adopté en 2003 et le deuxième en 2016. Ce troisième PGMR est le résultat d'un important exercice de révision de la deuxième version. Avec la modification de la LQE concernant les PGMR, celui-ci sera en vigueur pendant sept ans, plutôt que cinq pour les précédents.

Le PGMR doit contribuer à l'atteinte des objectifs et des orientations gouvernementaux, déclarés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* ainsi que son plan d'action.

Les principaux enjeux de la politique sont les suivants :

Objectif fondamental → réduire la quantité de déchets enfouis et éliminer seulement le résidu ultime

Enjeux majeurs de la politique

- Mettre un terme au gaspillage des ressources
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et de ceux de la stratégie énergétique du Québec
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles (GMR)

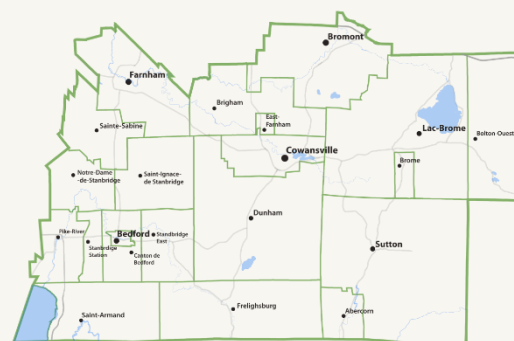
Le PGMR doit aussi contribuer à la réalisation des objectifs quantitatifs du Plan d'action 2019-2024 identifiés par le gouvernement, c'est-à-dire :

Objectifs quantitatifs

- Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant, soit une réduction de 175 kg par habitant comparativement aux objectifs de 2016-2020;
- Recycler 75 % du papier, carton, plastique, verre et métal;
- Recycler 60 % des matières organiques;
- Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition.

1

PORTRAIT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI



21
municipalités

À mi-chemin entre
Montréal et
Sherbrooke

1 679 km²
de superficie

Région
administrative :
l'Estrie

6
pôles économiques

Caractérisée par
beaucoup de nature
et de villégiature

Forte présence
d'agriculture

64 786
citoyens en 2021

MUNICIPALITÉS DE LA MRC BROME-MISSISQUOI



Milieu rural

*Abercorn
Bolton-Ouest
Brome
Bedford (Canton)
East Farnham*



Milieu semi-urbain

Brigham
Dunham

Milieu urbain

*Bedford (Ville)
Bromont
Cowansville
Farnham
Lac-Brome
Sutton*

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

En 2021
64 786 habitants



Cowansville - 15 234 habitants
Bromont - 11 357 habitants
Farnham - 10 149 habitants

55% de la population de la MRC est âgée de 45 ans et plus

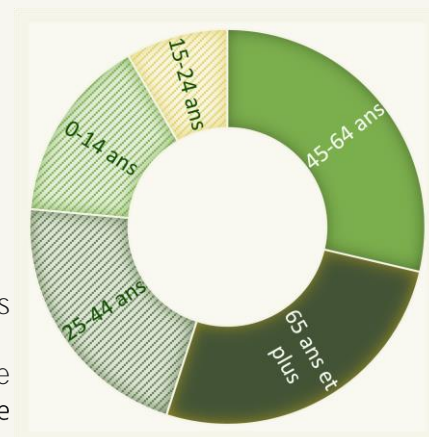
Croissance de la population notable

Augmentation de près de 10 % de la population en 5 ans (2016-2021)
Municipalité ayant atteint une plus forte croissance entre 2016 et 2021 : Bromont, avec une variation d'un peu plus de 20%.



Phénomène de villégiature important contribuant à l'augmentation de la population temporairement à certains moments de l'année

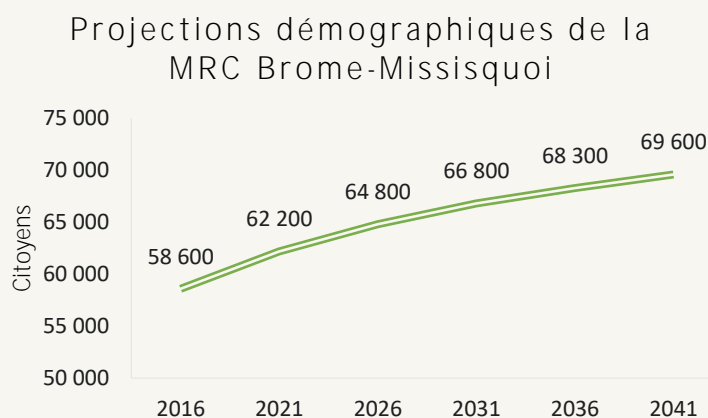
Principalement concentré dans les municipalités de l'est de la MRC qui ont des attraits estivaux et hivernaux (lacs et montagnes)



Projections démographiques



Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), il est estimé que la MRC Brome-Missisquoi connaîtra une croissance de près de 20% de sa population entre 2016 et 2041. En 2019, l'ISQ prévoyait qu'en 2021, la population de Brome-Missisquoi s'élèverait à 62 200 habitants. Or, en 2021, la population actuelle s'élève à 64 786 habitants. De ce fait, la MRC devance les projections et atteint presque celles de 2026.



Occupation du territoire et densité

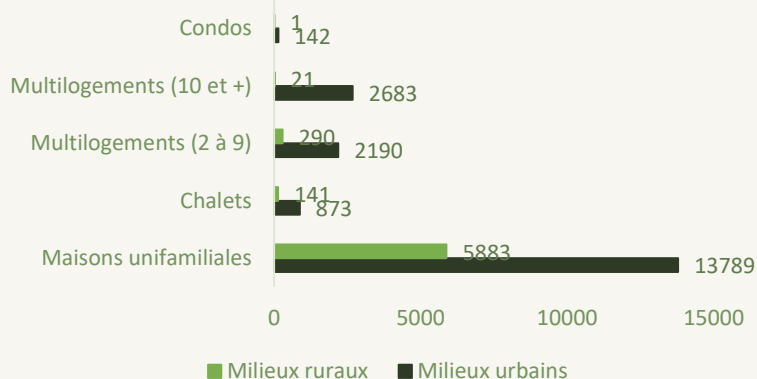


75 % des logements disponibles s'avèrent à être des résidences unifamiliales



1014 chalets sont présents sur le territoire

Type de logements selon le milieu



PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE



Pôles économiques situés à Bedford, Bromont, Cowansville, Farnham, Lac-Brome et Sutton



Créneaux d'excellence dans le secteur industriel concernant la microélectronique, l'exploitation du calcaire de première qualité, la transformation agroalimentaire spécialisée, les plastiques et nouveaux matériaux, ainsi que les technologies de pointe

Langues officielles



Portrait des langues connues pour la région de Brome-Missisquoi

Langue	Français seulement	Anglais seulement	Français-anglais	Ni français ni anglais
Nombre de citoyens	24 725	3 860	34 895	85
Taux (%)	38,90	6,07	54,90	0,13

Revenu d'emploi moyen



Revenu d'emploi moyen de 51 458\$ en 2020
Augmentation de 15,75 % comparativement à 2015

Tourisme et bioalimentaire



Brome-Missisquoi est une région touristique de premier plan, spécialement pour ses activités de plein air et agrotouristiques.

En 2019, c'est plus d'un million de visiteurs âgés de 18 ans ou plus qui ont visité la MRC Brome-Missisquoi. 51 % des visiteurs viennent séjourner dans la région pour les vacances ou les loisirs.



725
fermes
enregistrées

La région est le berceau de la viticulture québécoise et le plus ancien terroir viticole du Québec.

2

ÉTAT ACTUEL DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE



Plusieurs acteurs de la GMR œuvrent sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi. De nombreuses entreprises participent à réduire la quantité de matières résiduelles produites sur le territoire en proposant des lieux de réemploi, de réparation, de recyclage et en faisant de la réduction à la source.

Les 21 municipalités de la MRC possèdent les compétences concernant :

- ❖ La collecte des ordures
- ❖ La collecte des matières recyclables
- ❖ La collecte des matières organiques
- ❖ La collecte des encombrants



Du côté de la MRC, elle possède les compétences partagées avec les municipalités concernant :

- ❖ L'information, la sensibilisation et l'éducation (ISÉ)
- ❖ Le réseau d'écocentres

Le Centre local de développement (CLD) de Brome-Missisquoi, un organisme à but non lucratif, participe à sensibiliser les entreprises quant à leur gestion des matières résiduelles. La Table des entreprises en développement durable (TEDD) de Brome-Missisquoi a grandement initié l'économie circulaire sur le territoire, au moyen de la Symbiose Brome-Missisquoi, existant depuis 2014.

De façon non exhaustive, voici plusieurs partenaires qui contribuent à la gestion des matières résiduelles du territoire.

- ❖ Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM) (Cowansville)

La Régie a été créée en 1988 et quatre municipalités en sont copropriétaires : Bedford, Cowansville, Dunham et Farnham.

Services offerts :



Lieu d'enfouissement technique (LET)

Traite 75 000 tonnes métriques de déchets par an, majoritairement en provenance de la MRC Brome-Missisquoi, ainsi que de certaines MRC avoisinantes comme de La Haute-Yamaska, Rouville, Haut-Richelieu et Memphrémagog

Installations conformes et à jour.
Valorisation du biogaz à venir en 2023.



Plateforme de compostage à aire ouverte en andins
Reçoit 18 230 tonnes par année de matière organique



Production de 8 600 tonnes de compost mature annuellement – redonné gratuitement aux citoyens



Écocentre régional

Ouvert 6 jours par semaine toute l'année



Plateforme de concassage d'agrégats

- ❖ Enviro Connexions (Granby) – anciennement Sani-Éco (2021)



Centre de tri des matières recyclables

Plusieurs autres acteurs œuvrent dans le transport, la réduction à la source, la réparation, la récupération (point de dépôts), le conditionnement et le recyclage des matières.



Transporteurs



Magasins en vrac



Magasins de réemploi



Centres d'actions bénévoles (CAB) et organismes à but non lucratif

Certains ont des magasins de réemploi et d'autres luttent contre le gaspillage alimentaire



Comités verts citoyens



Recycleurs, conditionneurs et transformateurs

Quelques projets d'infrastructures d'envergure reliés à la gestion des matières résiduelles sont aussi discutés présentement, comme des usines de biométhanisation, ainsi que des centres de tri de matériaux de CRD.

SERVICES OFFERTS À LA POPULATION EN 2021

Services municipaux de collectes



Collecte des
ordures
ménagères



Collecte des
matières recyclables



Collecte des
matières organiques
(depuis 2018)

Services municipaux de collectes complémentaires (variant selon les municipalités)



Collecte
d'encombrants



Collecte de feuilles
mortes et résidus
verts



Collecte de
branches



Collecte de
sapins

Écocentres sur le territoire de la MRC



Écocentre régional situé à Cowansville
Ouvert toute l'année
6 jours par semaine
Nouveau en 2022 : espace de réemploi



Écocentre local situé à
Bedford
Ouvert 8 fois par année
d'avril à novembre

Points de dépôts



Conteneurs de verre

16 conteneurs
10 municipalités



Plastiques agricoles

3 points de dépôts
3 municipalités



Tubulures acéricoles

1 point de dépôt
Écocentre régional

DESTINATION DES MATIÈRES RÉCUPÉRÉES

De façon générale, les matières récupérées en bordure de rue sont acheminées à ces endroits. Certaines nuances sont possibles, par exemple pour les résidus verts. Dans le cas des collectes privées, la destination finale des matières n'est pas connue.





Collecte de branches



RIGMRBM
Plateforme de compostage



Collecte de sapins



RIGMRBM
Plateforme de compostage
Ou autres destinations locales



Écocentres



Destination variant selon la matière
Divers récupérateurs et recycleurs
RIGMRBM



Conteneurs de verre



2M Ressources
(Saint-Jean-sur-Richelieu)



Plastiques agricoles



Gérés par AgriRÉCUP
(Modix et TC Transcontinental)



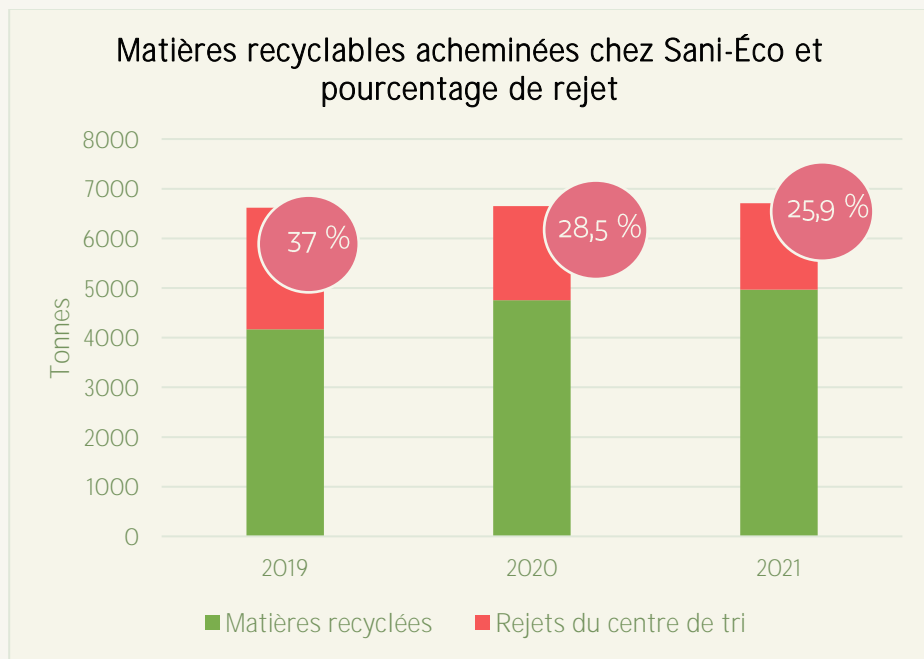
Tubulures acéricoles



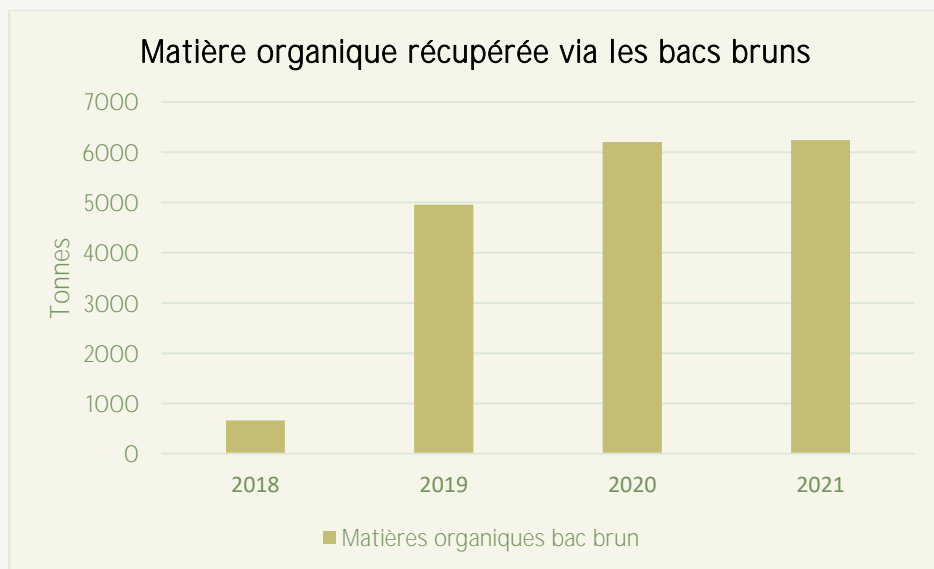
Conditionnement : Pleins Rayons
(Cowansville) et CED-LO (Farnham)
Recyclage : DeltaGomma (Cowansville)

QUELQUES DONNÉES SUR LE TERRITOIRE

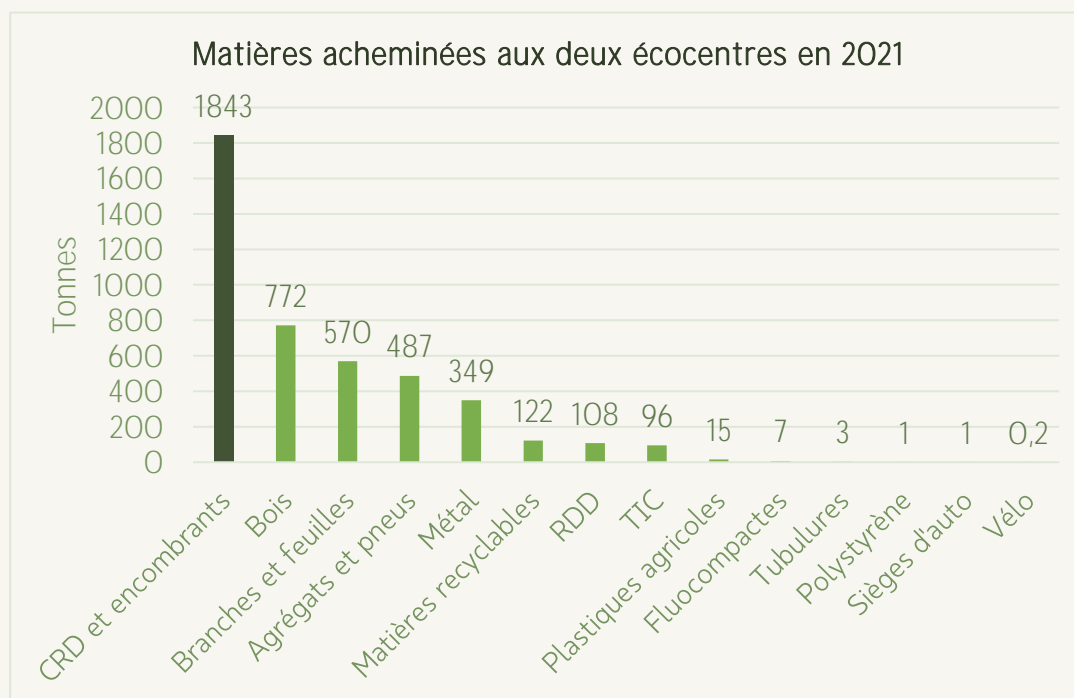
Matières recyclables générées et acheminées chez Sani-Éco et 2M Ressources



Matières compostables générées et acheminées à la RIGMRBM
Collectes des résidus verts non incluses

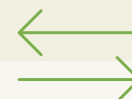


Matières récupérées aux écocentres et achalandage

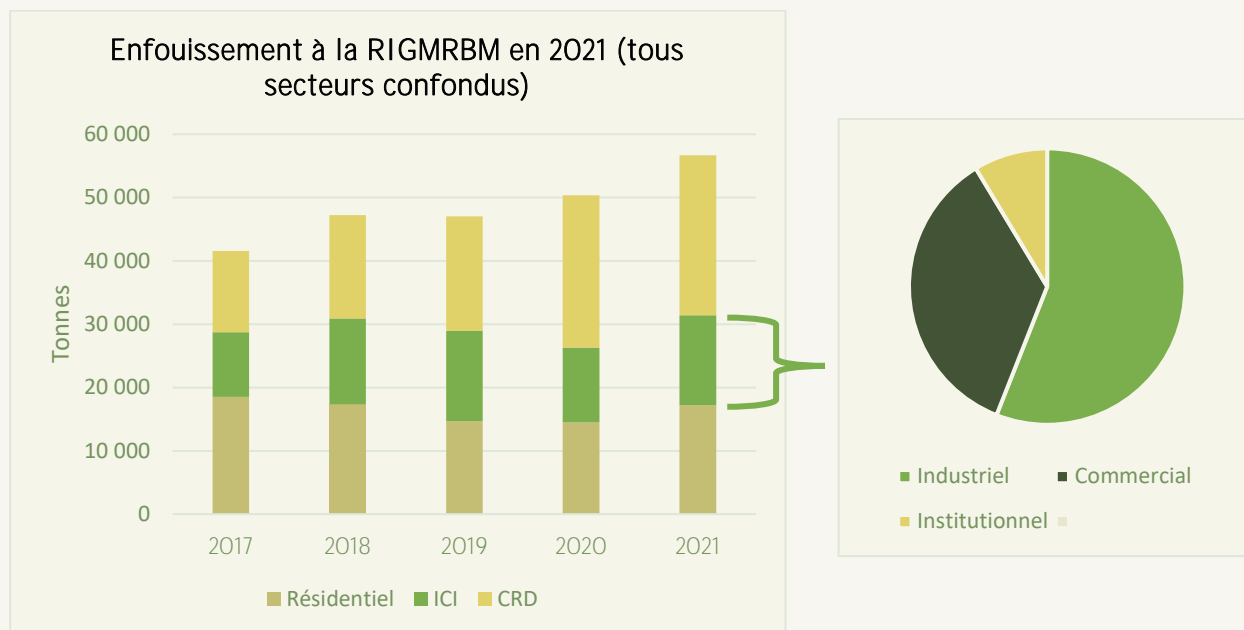


Symbiose Brome-Missisquoi – bilan 2021

- ❖ Plus de 500 synergies réalisées
- ❖ Mise en valeur de plus de 7000 tonnes métriques de matières résiduelles
- ❖ Gains économiques de plus de 600 000\$
- ❖ Plus de 1700 tonnes de GES évitées soit plus de 390 voitures retirées de la route

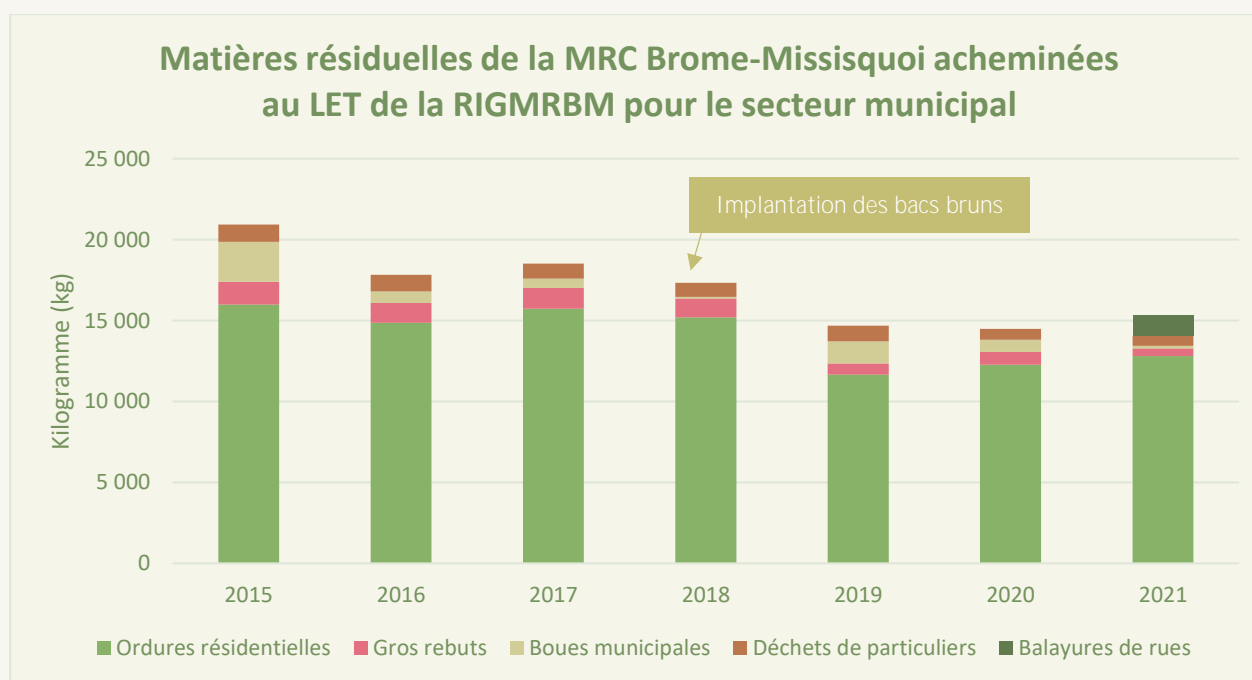


Ordures générées et acheminées à la RIGMRBM



*À NOTER : certains ICI et CRD acheminent leurs matières hors de la MRC

*Les CRD et encombrants des écocentres sont aussi considérés dans l'enfouissement résidentiel dans ce graphique pour 2020 et 2021



*En 2021, ajout d'une nouvelle catégorie distincte : balayures de rues

*Les CRD et encombrants des écocentres ne sont pas considérés dans ce graphique

3

DIAGNOSTIC RÉGIONAL

BILAN DU PGMR 2016-2020

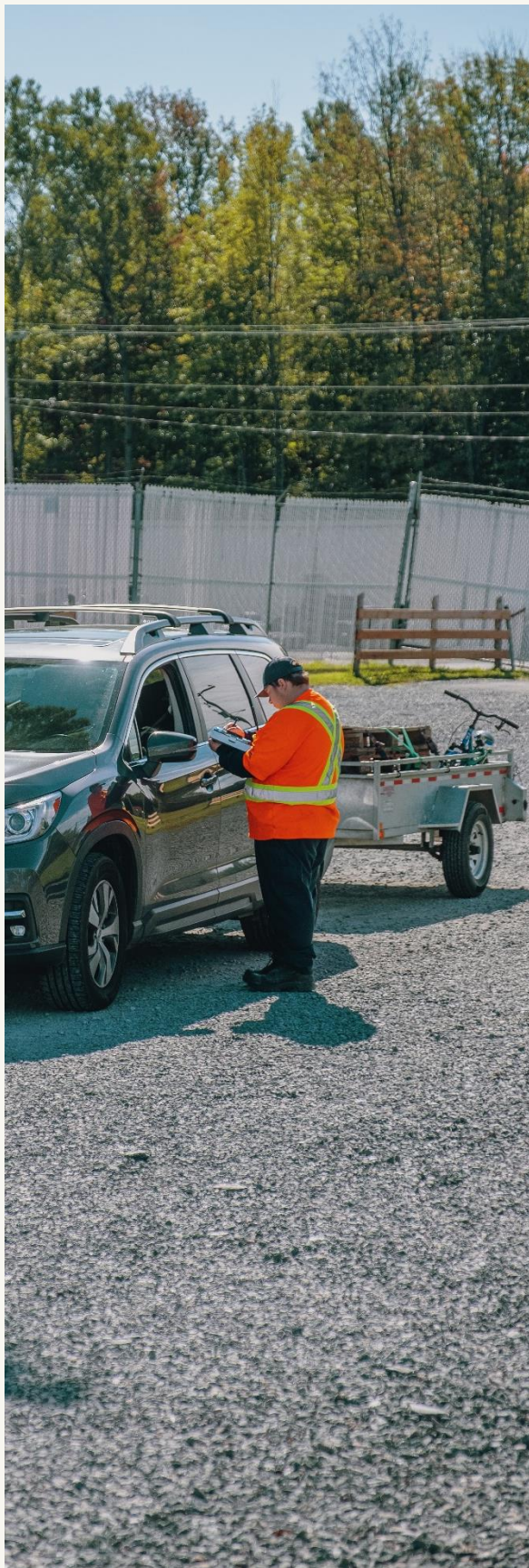
La deuxième mouture du PGMR de la MRC a été adoptée en 2016 et visait une période de cinq ans se terminant en 2020. Plusieurs enjeux avaient été ciblés et de nombreuses mesures avaient été mises de l'avant afin d'atteindre ces derniers.

Un bilan global a été effectué dans le but de déterminer l'atteinte ou non des diverses mesures. En fait, une grande majorité des actions ont été entreprises concernant le secteur résidentiel et ICI. Du côté des CRD, quelques actions ont été entamées afin de mettre en œuvre certaines mesures. Le succès n'a toutefois pas été au rendez-vous. L'atteinte ou non des diverses mesures est présentée dans le tableau suivant.

Certaines mesures sont reconduites pour la version 2023-2030 du PGMR, tandis que certaines d'entre elles sont mises de côté.

Voici le code de couleur utilisé pour identifier les mesures qui ont été complétées, partiellement complétées ainsi que celles peu débutées/non fructueuses malgré les efforts.

- Entièrement complétées
- Partiellement complétées
- Peu débutées



État d'avancement des mesures du secteur résidentiel du PGMR 2016-2020

	Organiser une tournée régionale auprès des municipalités pour faire connaître le nouveau PGMR
	Accompagner et soutenir les municipalités dans l'identification et la collecte d'information
	Accompagner les municipalités dans l'implantation de la collecte des matières organiques
	Organiser des campagnes de sensibilisation auprès de la population sur la GMR
	Améliorer la récupération des matières recyclables et organiques générées hors foyer
	Améliorer le développement de bonnes pratiques lors des événements
	Améliorer la gestion des boues municipales et des boues de fosses septiques
	Rédiger un guide pour faciliter le choix d'achat écologique et responsable dans les municipalités
	Ajuster la réglementation municipale concernant le bac d'ordures
	Projet pilote pour la valorisation de la styromousse

État d'avancement des mesures du secteur ICI du PGMR 2016-2020

	Mettre en place une table de concertation du secteur ICI
	Organiser une activité spécifique dédiée à la GMR au cours d'un événement
	Informers les ICI sur les objectifs à atteindre, les bannissements à venir et les doter d'outils
	Optimiser le système d'enregistrement des chargements de déchets au LET de la RIGMRBM
	Promouvoir la collaboration entre le milieu de l'éducation et les ICI
	Accompagner les municipalités pour l'intégration des ICI à la collecte des matières organiques
	Appuyer les certifications des ICI présents sur le territoire de la MRC
	Projet pilote pour la valorisation des plastiques agricoles

État d'avancement des mesures du secteur CRD du PGMR 2016-2020

	Mettre en place une table de concertation du secteur CRD
	Imposer l'acheminement des résidus de CRD générés sur les travaux municipaux à un centre de tri
	Sensibiliser les citoyens et les entrepreneurs à la récupération des résidus CRD lors de la délivrance des permis de construction
	Concerters les acteurs du réemploi sur le territoire en vue de récupérer certains résidus de CRD
	Évaluer le fonctionnement des écocentres et du parc à conteneurs sur le territoire
	Réaliser une étude d'évaluation de l'offre et de la demande pour la récupération des résidus de CRD afin de répondre au bannissement du bois
	Promouvoir les différentes certifications environnementales de chantier et évaluer les possibilités de moduler la tarification des permis selon les mesures de récupération mises en place

État d'avancement des mesures de suivi du PGMR 2016-2020

	Réaliser le suivi de la mise en œuvre du PGMR
	Réviser le PGMR tous les cinq ans

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES DANS LA MRC BROME-MISSISQUOI

Afin de dresser un plan d'action réalisable et propre à la dynamique locale de la MRC, il est important d'effectuer certains constats au préalable. En fait, à la suite du bilan des tonnages générés dans la MRC et du bilan du précédent PGMR, il est d'abord important de retenir les bons et les moins bons coups de chaque secteur.



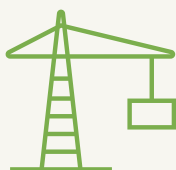
Secteur résidentiel

- Implantation de la collecte des matières organiques;
- Maintien des taux de récupération des matières recyclables;
- Diminution de l'enfouissement : bonne performance territoriale;
- Augmentation des tonnages récupérés aux écocentres et services de l'écocentre régional accrus;
- Implantation de nouveaux points de collectes pour certaines matières, notamment le verre;
- Efforts constants et divers en information, sensibilisation et éducation (ISÉ): guides pratiques, séances d'informations, kiosques, vidéos, médias sociaux, journaux et portes ouvertes.



Secteur des ICI

- Création de la Table des entreprises en développement durable (TEDD) de Brome-Missisquoi;
- Résultats importants de la Symbiose Brome-Missisquoi, agrandissement de son territoire avec la création de Synergie Haute-Yamaska et un volet de sensibilisation et accompagnement en approvisionnement responsable;
- Accompagnement de quelques entreprises avec un projet d'économie de fonctionnalité et de la coopération (EFC);
- Récupération des plastiques agricoles (trois points de dépôt) et des tubulures acéricoles à la RIGMRBM;
- Début de l'implantation de la collecte des matières organiques;
- Augmentation des tonnages à l'enfouissement (données MELCC);
- Accompagnement en continu des ICI pour optimiser leur gestion des matières résiduelles;
- Secteur industriel : le plus grand générateur de matières destinées à l'enfouissement;
- Quantités considérables de matières enfouies hors de la MRC.



Secteur des CRD

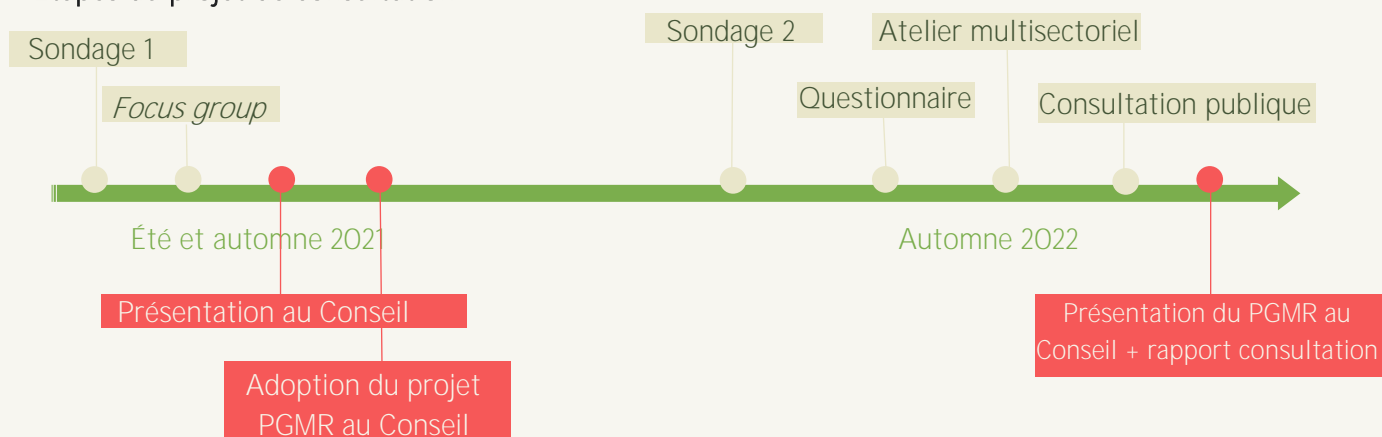
- Augmentation des tonnages à l'enfouissement (données MELCC): correspond au plus grand secteur générateur de matières destinées à l'enfouissement;
- Peu de tri, de récupération et de réemploi des résidus de CRD;
- Quantités considérables de matières enfouies hors de la MRC.

Pour compléter le portrait global de la GMR sur le territoire de la MRC, une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) a été effectuée pour chaque secteur (consulter la version préliminaire plus complète pour avoir plus de détails sur l'analyse FFOM de chaque secteur). Tout d'abord, un sondage en ligne, concernant la révision du PGMR, a été réalisé à l'été 2021. Il visait à déterminer le comportement des citoyens, le frein à certaines pratiques, en plus de déterminer leur intérêt quant aux possibilités de certaines idées. Plus de 640 réponses ont été récoltées et analysées, incluant 43 entreprises. Pour les citoyens, les questions ciblaient de nombreuses thématiques, entre autres : le niveau de connaissance en GMR, la participation aux diverses méthodes de récupération des matières (collectes, écocentres, conteneur de verre, etc.), l'intérêt à recevoir de l'information concernant la GMR. Le sondage a aussi représenté une opportunité pour sonder certaines idées et l'intérêt des citoyens à les voir se concrétiser sur le territoire. Du côté des ICI, plusieurs questions ont été demandées, notamment sur les habitudes des organisations, la perception de la GMR et les enjeux auxquels elles sont confrontées. De nombreux acteurs ont été consultés afin de faire le point sur certaines réponses obtenues lors du sondage.

Démarche participative – révision du PGMR

Parties prenantes	Type de consultation				
	Focus group	Sondage(s)	Questionnaire	Atelier multisectoriel	Consultation publique
Municipal (élus)					
Municipal (employés municipaux)					
Industries, commerces et institutions (ICI)					
Citoyens/comités verts					

Étapes du projet de consultation



4

PLAN D'ACTION 2023-2030

SECTEURS RÉSIDENTIEL, ICI ET CRD

LIGNES DIRECTRICES ET OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

Le PGMR doit viser à répondre aux objectifs gouvernementaux afin d'enfouir seulement les résidus ultimes. Comme il a été mentionné dans l'introduction, voici les objectifs du Plan d'action 2019-2024 qui découle de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (RECYC-QUÉBEC, 2019):

Objectifs quantitatifs

- Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant, soit une réduction de 175 kg par habitant comparativement aux objectifs de 2016-2020
- Recycler 75 % du papier, carton, plastique, verre et métal
- Recycler 60 % des matières organiques (seulement matières organiques putrescibles)
- Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition

En plus des objectifs du Plan d'action, le MELCC a publié une stratégie ajoutant des cibles particulières aux matières organiques (MELCC, 2020) :

Objectifs de la stratégie de valorisation de la matière organique (SVMO)

- Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025
- Gérer la matière organique dans 100 % des ICI d'ici 2025
- Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée par la SVMO en 2030 (papier, carton, bois et les matières organiques putrescibles (résidus alimentaires et verts, ainsi que les biosolides municipaux et papetiers)
- Réduire de 270 000 t éq. CO₂ les émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030

LIGNES DIRECTRICES RÉGIONALES PRÉLIMINAIRES

Dans le but de contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux et participer activement à la transition écologique, sociale et économique, la MRC Brome-Missisquoi se dote d'une série de lignes directrices pour son plan d'action :

- 1** **Augmentation et amélioration de la récupération, en termes de quantité et de qualité, des matières résiduelles produites par tous les différents générateurs (résidentiel, ICI et CRD)**
Encourager la participation accrue de tous les générateurs, tout en stimulant les efforts individuels et collectifs. Une stratégie complète du gouvernement se centre sur la matière organique, il est alors nécessaire de mettre l'accent sur cette thématique tout en travaillant sur les défis locaux, comme la gestion des résidus de CRD.
- 2** **Réduction à la source et réemploi**
Promouvoir le respect de la hiérarchie des 3RV-E : réduction à la source, réemploi et recyclage. Visé à diminuer la quantité de matières résiduelles générées, et par conséquent, à récupérer et à traiter ces dernières.
- 3** **Optimisation des services offerts sur l'ensemble du territoire**
Améliorer les infrastructures et leur accessibilité. Visé à augmenter et à améliorer les services offerts, comme le nombre de matières acceptées.
- 4** **Information, sensibilisation et éducation (ISÉ)**
Améliorer et augmenter la communication avec les citoyens. Diversifier les canaux de communication afin d'atteindre un maximum de citoyens.
- 5** **Exemplarité des municipalités et concertation citoyenne**
Concrétiser l'engagement des municipalités et de la MRC (exemplarité). Faire preuve de transparence, à l'aide de concertations, en amont, des parties prenantes du milieu. Visé à stimuler l'engagement des citoyens.
- 6** **Acquisition de connaissances, accompagnement et suivi**
Améliorer les connaissances quant à la provenance des flux de matières sur le territoire. Collaborer de façon accrue avec les municipalités et les acteurs de la GMR sur le territoire. Accompagner les divers générateurs vers de meilleures pratiques. Suivis annuels et diffusion des bilans.
- 7** **Demandes aux instances gouvernementales**
Faire front commun avec d'autres MRC et organisations dans le but de faire des demandes au gouvernement afin que celui-ci les supporte dans l'atteinte des objectifs de leur PGMR.

Afin d'atteindre les objectifs de ces grandes lignes directrices, la MRC propose une série de mesures et d'étapes.

Mesures préliminaires
1. Augmentation et amélioration de la récupération, en termes de quantité et de qualité, des matières résiduelles produites par tous les différents générateurs (résidentiel, ICI et CRD)
Matière organique
Déployer complètement la collecte des matières organiques dans l'ensemble des logements et des ICI dans le but de collecter l'ensemble des matières putrescibles générées sur le territoire
Augmenter les incitatifs à la récupération des matières organiques auprès des citoyens et des ICI
Travailler à l'enrayement du gaspillage alimentaire en favorisant une économie alimentaire circulaire
Prise en charge et valorisation de la totalité des boues résidentielles et industrielles
Résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)
Encourager les discussions entre les divers acteurs du milieu du CRD et les instances municipales
Sensibiliser et encadrer les générateurs du secteur CRD afin de réduire les quantités de matières acheminées à l'enfouissement et le réemploi de ces matériaux
Mesures englobant l'ensemble des matières résiduelles résidentielles générées sur le territoire
Maximiser et adapter les fréquences de collecte dans le but de diminuer les déchets ultimes de même que les émissions de gaz à effet de serre (GES)
Améliorer la qualité des matières mises dans le bac de recyclage et de compostage
Intégrer les nouvelles directives provinciales et régionales en GMR aux règlements d'urbanisme
Réduire la distance parcourue par les camions de collecte pour les ICI et le secteur CRD
Milieu agricole
Optimiser la récupération des plastiques agricoles en déployant de façon plus importante l'initiative existante
Optimiser la récupération des tubulures acéricoles en déployant de façon plus importante l'initiative existante
2. Réduction à la source et réemploi
Continuer, soutenir financièrement et promouvoir le déploiement de la Symbiose Brome-Missisquoi (écologie industrielle)
Promouvoir activement l'économie de la fonctionnalité auprès des entreprises de la région
Promouvoir le déploiement du maximum de nouvelles stratégies de l'économie circulaire, afin d'éviter la consommation des ressources, réduire à la source, promouvoir le réemploi et la durabilité des produits
Encourager la réduction à la source des produits à usage unique (contenants de styromousse ou en carton enduit (tasses), les pailles, les ustensiles jetables ou autres contenants, sacs en plastique, etc.)
Lutter contre le gaspillage vestimentaire et textile
3. Optimisation des services offerts sur l'ensemble du territoire
Compléter le déploiement et l'optimisation des services du réseau régional d'écocentres sur le territoire
Optimiser le réemploi ou la valorisation des encombrants afin de limiter leur enfouissement
Encourager la mutualisation de certains services existants (coordonner les besoins en services)
Augmenter le nombre de points de dépôt de proximité afin d'améliorer l'accessibilité et un meilleur recyclage de certaines matières
4. Information, sensibilisation et éducation (ISÉ)
Augmenter l'accessibilité à l'information afin d'aider les citoyens et les ICI à mieux trier à la source

Augmenter les efforts de sensibilisation envers les jeunes et les nouveaux arrivants
Entamer une lutte aux dépôts sauvages
Accompagner chaque mesure d'un fort plan de communication (avec une diversité de canaux de communication) afin d'accroître les chances d'atteindre les objectifs désirés
5.Exemplarité des municipalités et concertation citoyenne
Accroître l'implication et l'exemplarité municipale (municipalités et MRC)
Stimuler la participation citoyenne et augmenter l'acceptabilité sociale des nouveaux projets, en demandant l'avis de la population en amont
Encourager les initiatives indépendantes en GMR
6.Acquisition de connaissances, accompagnement et suivi
Augmenter la transparence et la diffusion quant à l'avancement des mesures du PGMR et des tonnages générés
Mesurer l'efficacité des plans de communication reliés à la GMR
Accompagner davantage les ICI afin d'améliorer leur performance en GMR
Accompagner les municipalités afin d'améliorer leur performance territoriale en GMR
Rester à l'affût des nouveaux changements/initiatives des deux paliers de gouvernement
Soutenir les municipalités pour l'application de leur réglementation
7.Demandes aux instances gouvernementales
Faire front commun avec d'autres MRC ou organisations afin d'effectuer certaines demandes au gouvernement concernant la GMR



Projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030

Publié par la MRC Brome-Missisquoi

749, rue Principale
Cowansville QC J2K 1J8
(450) 266-4900
mrcbm.qc.ca

ANNEXE 2 - MÉMOIRES DÉPOSÉS

Mémoire du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie



**La revue du Plan de gestion des
matières résiduelles 2023-2029 de la
MRC de Brome-Missisquoi**

Deposé à la MRC de Brome-Missisquoi le 16 décembre 2022

ICI ON PASSE
À L'ACTION
POUR LE CLIMAT!

Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CRE Estrie)

Le CRE Estrie est un organisme environnemental regroupant des intervenants de divers secteurs d'activités. Défenseur de l'environnement et d'une société éco-responsable basée sur une conscience sociale et un développement durable, le CRE Estrie a pour mission de protéger l'environnement et assurer la qualité de la vie en Estrie par des solutions concertées et des conseils avisés auprès de la population et des décideurs. Les valeurs qui encadrent les actions du CREE sont le respect, l'engagement, l'excellence, le partage et la responsabilité.

Le CRE Estrie s'implique dans la gestion des matières résiduelles (GMR) en Estrie depuis de nombreuses années, notamment par l'organisation de colloques, l'animation d'une table de concertation, la réalisation de mandats visant à améliorer la GMR des ICI et par la présentation de positions et de mémoires. Le CREE s'implique auprès de Synergie Estrie et de l'organisme Festivals et événements verts de l'Estrie qu'il a co-fondé en 2015. En outre, la 3^e orientation du plan d'action triennal du CRE Estrie vise la réduction des déchets avec comme objectifs de (1) favoriser la réduction à la source, la consommation responsable et l'économie circulaire et (2) soutenir les MRC dans le développement de nouvelles approches de réduction à la source, de récupération, de tri, de recyclage et de valorisation des matières résiduelles.

C'est donc avec beaucoup d'intérêt que nous avons pris connaissance de votre projet de plan de gestion des matières résiduelles 2023-2029 (PGMR) et que nous vous transmettons nos commentaires et recommandations.

Note : nous avons utilisé les acronymes déjà définis dans le projet de PGMR.

Introduction

Le nouveau plan de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi arrive plusieurs mois après de dépôt du rapport du BAPE sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes, rapport qui a mis en lumière de graves lacunes dans notre façon québécoise de consommer et d'utiliser nos précieuses ressources. Dans ses principales recommandations, le BAPE a affirmé que le Québec, avec la collaboration des MRC à travers les PGMR, doit mettre en place les solutions pour atteindre deux grands objectifs :

- Repenser notre façon de consommer;
- Réduire à la source.

Avec une telle vision en tête, la MRC pourrait répondre globalement, par son nouveau plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) aux trois objectifs gouvernementaux :

- Mettre un terme au gaspillage des ressources;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et de ceux de la stratégie énergétique du Québec;
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles (GMR).

Or, le PGMR présenté - bien qu'il brosse un portrait intéressant de la situation et présente une série de mesures potentielles à mettre en place - ne prévoit aucun objectif de performance et ne présente aucun échéancier, indicateur ou budget associé aux mesures, ce qui rend difficile son appréciation. Nous croyons comprendre que la MRC vise les objectifs et cibles nationaux, mais elle manque une opportunité de l'énoncer clairement et peut-être même de relever la barre au-delà.

PERFORMANCE MRC / OBJECTIF MRC	OBJECTIFS NATIONAUX
Performance actuelle : non spécifiée Objectif : non spécifié	Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant, soit une réduction de 175 kg par habitant comparativement aux objectifs de 2016-2020
Performance actuelle : non spécifiée Objectif : non spécifié	Recycler 75 % du papier, carton, plastique, verre et métal
Performance actuelle : non spécifiée Objectif : non spécifié	Recycler 60 % des matières organiques
Performance actuelle : non spécifiée Objectif : non spécifié	Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition

Dans ce contexte, les recommandations présentées par le CRE Estrie seront donc plus générales que spécifiques, et alignées sur les grands principes évoqués plus haut.

Cela dit, nous avons porté un regard plus fin par rapport à certains éléments qui devraient avoir un impact significatif sur le portrait des MR de la MRC. Tout d'abord, parmi les matières prioritaires, la matière organique continue de se démarquer comme celle qui est non seulement la plus présente dans le bac de déchet, mais également l'une des plus faciles à valoriser si la population et les industries, commerces et institutions (ICI) participent au tri à la source. Dans un autre ordre d'idée, la MRC se démarque particulièrement par sa symbiose industrielle et des gains importants réalisés en termes de réemploi en milieu industriel. Miser sur cet atout permettra de poursuivre sur cette lancée dans le secteur ICI. Enfin, s'attaquer à la filière du réemploi et de la réduction à la source demeure la clé du succès pour répondre aux objectifs énoncés.

Ainsi, sur la base de vos sept lignes directrices, nous vous proposons des commentaires et propositions d'actions qui, selon nous, auront un maximum d'impact sur la diminution de la quantité de matières résiduelles envoyées à l'enfouissement.

1. Réduction à la source et réemploi

Promouvoir le respect de la hiérarchie des 3RV-E : réduction à la source, réemploi et recyclage. Viser à diminuer la quantité de matières résiduelles générées, et par conséquent, à récupérer et à traiter.

Vu son importance unilatérale pour l'atteinte des objectifs établies dans les stratégies nationales, nous suggérons fortement à la MRC de faire de la réduction à la source la première ligne directrice du PGMR, gardant en tête cette célèbre phrase trop rarement mise en application : « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ».

Nous aimerions sentir une volonté ferme de s'attaquer prioritairement à tout le système de consommation afin d'atteindre de véritables résultats en matière de réduction à la source.

Voici un extrait du rapport du BAPE sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes qui présente une recommandation fort pertinente à RECYC-QUÉBEC. Nous croyons que cette recommandation pourrait s'appliquer à l'échelle de la MRC :

« RECYC-QUÉBEC est un interlocuteur central dans la gestion des matières résiduelles. Pour assumer pleinement son rôle pivot et de référence et pour lui permettre de relever les nouveaux défis qui l'attendent, celle-ci gagnerait considérablement à revoir sa vision en plaçant la réduction, le réemploi et l'économie circulaire au cœur de ses objectifs et en développant des pôles d'excellence qui revêtent une importance stratégique. » (Faits saillants BAPE, résidus ultimes)

À l'échelle de la MRC, cela pourrait se traduire à peu près ainsi : « La MRC est un interlocuteur central dans la gestion des matières résiduelles des 21 municipalités de son territoire. Pour assumer pleinement son rôle pivot et pour lui permettre de relever les nouveaux défis qui l'attendent, celle-ci gagnerait considérablement à faire de la réduction, du réemploi et de l'économie circulaire les fils conducteurs du PGMR. »

Voici quelques propositions :

1. Mettre la réduction à la source et le réemploi comme première ligne directrice, en mettant en lumière l'important succès de la symbiose industrielle;
2. Pour la ligne directrice « Augmentation et amélioration de la récupération, en termes de quantité et de qualité, des matières résiduelles produites par tous les différents générateurs », parler plutôt de l'augmentation de la proportion de matières résiduelles récupérées ainsi que leur qualité : au final, on ne veut pas augmenter les quantités, mais on veut réduire et bien trier ce qu'on ne peut éviter de produire;
3. Une proposition de mesure coercitive plus directe que « évaluer la possibilité d'accompagner les municipalités dans l'établissement d'un cadre réglementaire » et qui serait annoncée en début de PGMR et effective à la fin de celui-ci pourrait donner le temps nécessaire aux acteurs de mettre en œuvre les activités d'accompagnement et de sensibilisation avant de sanctionner. La proposition de mesure présentée dans le plan d'action « interdire la matière organique dans les bacs à déchets et assurer un suivi de cette mesure » serait un bon exemple de mesure à préciser et à mettre en

place tout de suite. Cette mesure devra cependant être accompagnée des ressources adéquates pour en assurer l'application, et plus globalement du suivi de toute action inscrite au PGMR, et ce, dans toutes les municipalités.

La réparation : le grand défi du réemploi!

La réparation est un élément essentiel pour la remise en marché de plusieurs bien usagés ou pour la récupération de certaines composantes. Or, le PGMR n'en fait aucunement mention et ne semble pas l'avoir identifié dans les faiblesses des systèmes actuels ni dans les opportunités liées au réemploi.

Afin d'assurer le succès des mesures visant le réemploi, le PGRM devrait prévoir des activités visant à créer des conditions favorables au maintien des services de réparation, comme l'accès à une main d'œuvre qualifiée, des espaces de travail adaptés et l'accès à un inventaire de pièces de rechange.

Nous recommandons d'ajouter la réparation parmi les éléments présentés dans la ligne directrice étant donné que celle-ci est centrale à l'atteinte de toute mesure visant le réemploi. Adapter certains objectifs ou mesures afin de planifier un chantier de travail sur les défis de la réparation et les besoins identifiés par les organismes de réemploi.

2. Augmentation et amélioration de la récupération, en termes de quantité et de qualité, des matières résiduelles produites par tous les différents générateurs (résidentiel, ICI et CRD)

Encourager la participation accrue de tous les générateurs, tout en stimulant les efforts individuels et collectifs. Une stratégie complète du gouvernement se centre sur la matière organique, il est alors nécessaire de mettre l'accent sur cette thématique tout en travaillant sur les défis locaux, comme la gestion des résidus CRD.

Le CRE Estrie est en accord avec la MRC qui évoque les priorités de s'attaquer au détournement de la matière organique (MO) et des résidus des CRD de l'enfouissement.

Des cibles sont fixées par Québec pour les couvertures de collecte de MO en 2025 et sur la performance en 2030. Selon les objectifs et cibles du gouvernement du Québec, vous devriez atteindre une couverture de tous les ICI et des multilogements, ainsi qu'une performance de valorisation de 60 % des matières organiques putrescible au terme de ce nouveau PGMR.

Les actions proposées ne nous semblent pas à la hauteur afin de rencontrer ces cibles. La MRC devra diversifier les moyens, présenter des stratégies par secteur, accélérer la promotion (communication), l'ISÉ, l'accompagnement, la mise en lumière des bons coups et des cas à succès.

La fréquence de la collecte des matières organiques et des déchets peut exercer une bonne influence pour la participation à la collecte de la matière organique. Une mesure plutôt facile et économique à mettre en place serait de voir à une **uniformisation des pratiques de collecte à travers l'ensemble des municipalités en retenant les meilleures fréquences** (moins pour les déchets, variable selon saisons pour la M.O.). Encore 9 municipalités collectent les ordures aux deux semaines. Bien que la compétence de la collecte du bac de déchet n'ait pas été déléguée à la MRC, nous vous encourageons à mettre une **plus grande pression, voire mieux informer sur les avantages économiques, pour que les municipalités réduisent le nombre de collectes mensuelles des déchets**. Le fait que les 21 municipalités aient adhéré à la collecte de matière organique devrait faciliter ce geste, d'autant plus qu'il pourrait permettre aux municipalités de sauver des coûts (et de réduire les émissions de GES).

Les mesures pour encourager les ICI à participer à la collecte de la matière organique sont faibles, considérant le court délai pour atteindre les cibles de participation et de performance de la SVMO. La seule mesure proposée est de voir à inclure les ICI dans la collecte municipale. L'idée est bonne, mais il faut toutefois prévoir qu'un grand nombre d'ICI nécessiteront des ententes particulières pour des questions de quantité de matières produites ou d'espaces occupés pour les bacs ou les conteneurs. Plusieurs autres facteurs freinent actuellement les ICI dans leur adhésion.

L'accompagnement des ICI doit être prévu et budgété. En quoi la MRC compte-t-elle accompagner ses ICI pour stimuler l'adhésion à la collecte de la matière organique? Quelle stratégie sera déployée pour les gros générateurs? Pourrait-elle proposer elle-même des mesures législatives à ses municipalités (ex. : obligation de participer à la collecte à 3 voies sous peine d'amende ou de pénalité)?

Les résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) dans la mire

Près de 25 000 tonnes de matières résiduelles en provenance de CRD sont enfouies annuellement (figure 15 du PGMR), alors que la quantité de résidus de CRD par habitant semble en augmentation. C'est donc un secteur où il faut agir rapidement et concrètement, mais où les défis sont importants. Les stratégies pour améliorer le taux de valorisation des matières résiduelles de ce secteur ne semblent pas avoir été mises en action dans le dernier PGMR. De nouvelles mesures intéressantes ont été proposées dans cette nouvelle mouture, mais ne sont aucunement assorties de détails, de budgets ou d'échéanciers :

- « Encourager les ICI à inclure des clauses dans leur contrat de collectes, afin que les déchets soient enfouis à proximité, c'est-à-dire principalement à la RIGMRBM »;
- « Proposer aux ICI des collectes mutualisées pour maximiser le potentiel de tonnage de chacun ainsi que rendre les routes de collecte plus efficaces et moins polluantes;
- Effectuer certains changements réglementaires, par exemple : tri à la source et payer pour de la valorisation, modifier certains règlements d'urbanisme comme « le règlement de démolition des immeubles » et « le règlement de construction », « règlement de zonage » pour les matériaux utilisés, « règlement sur la collecte des déchets » et interdire d'y mettre des matériaux CRD ».

Sans plan de match plus précis et sans précisions sur les raisons expliquant que les mesures CRD n'ont pas été mises en place dans le précédent PGMR, nous sommes inquiets que ces bonnes idées demeurent une fois de plus lettre morte. **Précisez et budgétisez les propositions avec la collaboration des partenaires du secteur CRD pour qu'elles soient à la fois ambitieuses et réalistes augmentera leurs chances de succès et qu'elles aient un impact positif sur le bilan GMR du secteur.**

L'écofiscalité comme outil

Le terme de l'écofiscalité comme outil de gestion des matières résiduelles a été faiblement abordé dans le PGMR : « regarder la possibilité d'implanter un système de tarification incitative avec une collecte intelligente » (p. 40).

Nous avons relevé dans le rapport du BAPE sur les résidus ultimes un tableau résumant les avantages et inconvénients de plusieurs mesures de tarification incitative et d'interdiction des produits à usage unique (page 351, tableaux 7.9 et 7.10). Nous encourageons la MRC à explorer ces possibilités, en tenant toutefois compte de certains éléments :

- Aborder les mesures incitatives ou d'écofiscalité de manière concertée avec le reste de la région. Les mesures de taxation des produits à usage unique seraient toutefois plus facilement applicables à l'échelle de la province.
- La tarification incitative peut être une solution plus facile à appliquer auprès des ICI que du résidentiel.
- Toute mesure de tarification incitative ou d'écofiscalité doit être accompagnée de

solutions de rechange réalistes pour le public visé, afin qu'il soit en mesure d'atteindre l'objectif de détourner les matières de l'enfouissement.

Nous vous suggérons d'évaluer comment les mesures suivantes pourraient être intégrées à votre PGMR :

- L'écoconditionnalité des programmes de financement pour les événements locaux (publics, réalisés en partenariat ou financés). Plusieurs municipalités de l'Estrie ont des programmes en ce sens, notamment Sherbrooke et Magog. L'organisme [Festivals et événements verts de l'Estrie](#) est une bonne ressource à explorer pour ce genre d'action;
- Programme d'aide financière à la rénovation et construction incluant une série de mesures GMR à mettre en place (réduction, meilleur tri, valorisation) ou pour les efforts de déconstruction. S'inspirer de programmes comme celui développé depuis plusieurs années par Victoriaville [Habitation DURABLE](#);
- En complément au développement d'incitatifs financiers au bon tri des résidus de CRD (p. 40), miser sur le malus au non-tri. Toutefois, il faut assurer d'offrir l'accompagnement et la formation nécessaires, ainsi que des solutions pour poser le bon geste. Vous pourriez également envisager comment rendre obligatoire la gestion locale des résidus de CRD éliminés pour ainsi mieux contrôler l'attrait des diverses tarifications d'enfouissement et de valorisation.

3. Optimisation des services offerts sur l'ensemble du territoire

Améliorer les infrastructures et de leur accessibilité. Visé à augmenter et améliorer les services offerts, comme le nombre de matières acceptées.

Nous tenons d'emblée à souligner le grand succès de la symbiose industrielle et de la mise en place de l'économie circulaire dans la MRC. Brome-Missisquoi est incontestablement un leader en la matière et possède un levier important pour stimuler le changement de comportement dans les entreprises. **Est-ce que la symbiose industrielle et la symbiose agroalimentaire pourraient être mises à profit plus directement dans les différentes mesures proposées pour améliorer la participation des ICI au grand défi de la gestion des matières résiduelles? On n'y fait que bien peu référence.** Et, comment tirer profit de cette nouvelle opportunité : « En 2021, le territoire de la Symbiose Brome-Missisquoi a d'ailleurs été élargi, à la suite de la création de la Symbiose Haute-Yamaska, en collaboration avec Granby Industriel et la MRC de La Haute-Yamaska. Ce projet comporte aussi un volet de sensibilisation et accompagnement en approvisionnement responsable pour les entreprises des deux territoires » ?

Afin de faciliter le transport des matières vers les écocentres ou des encombrants vers des organismes de réemploi, des participants à l'atelier sur le PGRM ont suggéré de développer un réseau de véhicules partagés ou de remorques à disposition des citoyens. Une telle solution pourrait encourager certains citoyens à se départir correctement de leurs gros rebuts et de matériaux CRD. [La plateforme « SAUVER »](#) peut être une voie pour concrétiser une mesure allant

en ce sens. D'autres municipalités du Québec ont ainsi mis des véhicules utilitaires à disposition de leurs citoyens, comme Prévost dans les Laurentides.

4. Information, sensibilisation et éducation (ISÉ)

Améliorer et augmenter la communication des citoyens. Diversifier les canaux de communication afin d'atteindre un maximum de citoyens.

La plupart des gens qui sont les plus conscientisés et qui sont réceptifs aux actions de promotion de la saine gestion des matières résiduelles ont depuis longtemps eu l'occasion de modifier leurs habitudes, d'autant plus que les solutions sont de plus en plus accessibles sur le territoire. Il faut maintenant être plus créatifs pour attirer l'attention de notre public. Voici quelques recommandations pour atteindre des publics plus difficiles d'accès, ceux qui jusqu'à maintenant ont été peu réceptifs aux communications sur la GMR, à qui il faut maintenant trouver le moyen de s'adresser.

- S'associer à des regroupements existants ou intervenir directement auprès d'entreprises pour réaliser les activités proposées dans les mesures (ex. : AFEAS, scouts (parents), cercle des fermières, etc.). Préciser les mesures en prévoyant les partenaires de communication adéquats;
- Associer la sensibilisation à d'autres activités comme offrir une visite du centre de tri dans le cadre d'une journée de don d'arbres ou don de compost, ou l'offrir aux écoles, en encourageant la participation de parents et enseignants.

Le CRE Estrie a mis sur pied l'atelier « La fabuleuse histoire de ton chandail », qui a pour objectif de sensibiliser les jeunes du primaire et du secondaire sur les impacts de nos choix de consommation. Celui-ci pourrait répondre à votre mesure visant à « informer les enfants sur l'analyse de cycle de vie des objets de leur vie courante ». Pour en savoir plus sur cet atelier, nous vous invitons à contacter notre coordonnatrice des activités d'animation :

Caroline Nioucel | c.nioucel@environnementestrie.ca | 819 821 4357 p.102.

5. Exemplarité des municipalités et concertation citoyenne

Concrétiser l'engagement des municipalités et de la MRC (exemplarité). Faire preuve de transparence, à l'aide de concertations, en amont, des parties prenantes du milieu. Visé à stimuler l'engagement des citoyens.

L'exemplarité des municipalités est une mesure nécessaire pour démarrer un mouvement dans lequel la MRC ou les municipalités se sont engagées, pour comprendre les défis associés à la mise en œuvre de certaines actions et pour démontrer à la population et aux ICI du territoire qu'il est possible de changer les pratiques et d'obtenir des résultats encourageants. Comment demander à l'industrie ou aux citoyens ou ICI de s'engager à en faire plus, si les municipalités ne le font pas elles-mêmes parce que plus compliqué, plus coûteux, etc.?

Or, bien que l'exemplarité soit nommée aux titres des lignes directrices, nous ne voyons aucune action concrète et structurante inscrite en ce sens au plan d'action. **Le plan d'action ne propose pas non plus de mesures innovatrices à mettre en pratique dans les municipalités ou la MRC. Assortir les propositions de cibles serait déjà un point de départ intéressant, tout comme cibler quelques actions innovantes qui sauraient attirer l'attention des publics et témoigner de l'exemplarité des administrations municipales.**

Nous vous proposons un exemple visant l'amélioration de la gestion des CRD : les municipalités pourraient s'engager à ajouter des critères spécifiques à la performance de la GMR lors de tout octroi de contrat pour des travaux, et mettre elles-mêmes de l'avant la déconstruction lorsque possible.

6. Acquisition de connaissances, accompagnement et suivi

Améliorer les connaissances quant à la provenance des flux de matières sur le territoire. Collaborer de façon accrue avec les municipalités et les acteurs de la GMR sur le territoire. Accompagner les divers générateurs vers de meilleures pratiques. Suivis annuels et diffusion des bilans.

Le manque d'information sur la performance de la MRC rend plus difficile l'analyse de l'efficacité des mesures du précédent PGMR. De plus, le tableau des actions du précédent PGMR ne présente que si celles-ci ont été démarrées ou complétées, mais le manque d'indicateurs ne permet pas de savoir si elles ont été efficaces ni d'en révéler les faiblesses. Il est donc difficile de vérifier quelles mesures méritent d'être reconduites et quelles autres devraient être abordées différemment. Un exercice d'analyse plus approfondi des mesures mises en place et une présentation plus étoffée donnerait plus de portée au PGMR.

De plus, il est difficile de faire un lien entre les mesures proposées et l'analyse qui a été présentée. Dans le même ordre d'idée, le plan d'action ne fait que peu de liens avec la nature des activités économiques de la région. On mentionne en début de PGMR à quelques reprises que les secteurs d'activités économiques d'agriculture, de tourisme et de villégiature sont importants, mais le plan d'actions ne s'attarde pas particulièrement à cet état de fait. **À quel problème, menace ou priorité répond chaque action? Pourquoi a-t-elle été sélectionnée? Comment sera-t-elle mesurée?**

Même s'il s'agit d'un grand défi, il sera important, à partir du présent PGMR de mettre en application à l'échelle locale une importante recommandation du BAPE sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes, soit celle de **dédier une section du bilan aux résultats des efforts en réduction à la source et au réemploi**. Des actions concrètes associées à différentes mesures seront nécessaires pour avoir un meilleur portrait de la situation :

- ✓ Identifier des indicateurs pour mesurer plus précisément et documenter le succès des actions de réduction et de réemploi prévues au plan d'action.
- ✓ Identifier plus clairement des objectifs et des cibles en termes de bannissement d'objets à usage unique.
- ✓ Estimer les quantités évitées grâce aux programmes de bannissement d'objets à usage unique, aux nouvelles technologies commercialisées sur le territoire, à

l'application des politiques d'approvisionnement ou d'obligations indiquées dans les devis.

- ✓ Continuer de compiler les résultats des efforts de réduction à la source, réemploi, réparation, notamment via la symbiose industrielle.
- ✓ Nommer et estimer l'apport de services disponibles en réemploi ou réparation.

Nous recommandons de proposer une liste d'indicateurs pour chaque mesure et action pour, d'une part, assurer que le PGMR répondra aux grands objectifs de performance, notamment à ceux de la réduction à la source et au réemploi et, d'autre part, pour mesurer l'efficacité de celles-ci au bilan.

Au niveau de la collecte d'informations (portraits), nous vous invitons à consulter les différentes MRC de l'Estrie qui pourraient vous fournir des outils méthodologiques qui pourraient faciliter votre travail. Par exemple, vous proposez d'effectuer un portrait des installations intérieures de tri dans les écoles, dans le but de s'assurer que chaque école possède des équipements adéquats : plutôt que de repartir à zéro, la Ville de Sherbrooke met à la disposition des MRC les outils qu'elle a développés dans ce contexte.

7. Demandes aux instances gouvernementales

Faire front commun avec d'autres MRC et organisations dans le but de faire des demandes au gouvernement afin que celui-ci les supporte dans l'atteinte des objectifs de leur PGMR.

Le CRE Estrie se veut un collaborateur du milieu municipal et des ICI afin que notre région puisse atteindre les cibles gouvernementales et locales de réduction des déchets. Nous pouvons soutenir les revendications de nos MRC auprès des instances gouvernementales de différentes manières, notamment par le biais de prises de position par notre conseil d'administration ou de représentations auprès de notre regroupement national. La table régionale de la gestion des matières résiduelles animée par le CRE Estrie depuis plus de 20 ans est un lieu d'échange important entre les MRC et d'autres acteurs de la GMR pour débattre d'enjeux liés à la GMR. Maintenant partie intégrante de l'Estrie, vous serez invités à participer à nos prochaines rencontres et à soumettre des sujets de discussion.

Conclusion

Malgré qu'elle souligne que les actions de sensibilisation ont peut-être atteints leur limite, la MRC présente un plan d'action qui s'articule encore en grande partie autour des actions de sensibilisation. Ce constat laisse croire qu'on vise toujours les citoyens, industries, commerces et institutions qui sont déjà favorables ou du moins sensibles à l'amélioration de notre gestion des matières résiduelles.

Les actions proposées manquent de mordant et de précisions, débutant généralement avec les termes « évaluer », « inciter », « encourager ». En 2023, si la MRC souhaite véritablement s'attaquer à la GMR et atteindre les cibles ambitieuses, des actions concrètes, mesurables et avec de la poigne devront être proposées afin d'assurer des résultats tangibles.

Le projet de PGMR présenté déçoit par son manque de vision et de priorisation, notamment considérant que l'engagement des 21 municipalités à le mettre en oeuvre ne semble pas acquis. Nous n'avons pas vu en introduction le nom des personnes ayant participé au comité de réalisation du PGMR, nous n'avons pas pu lire le mot du préfet, qui aurait pu nous donner un indice des priorités soutenues par les élus. À aucun endroit, on ne peut identifier de quelle manière les municipalités seront impliquées concrètement et financièrement dans la mise en oeuvre du PGMR, alors qu'il est stipulé assez hâtivement qu'elles ont toutes choisies de conserver la compétence en GMR et qu'il s'agit d'une particularité qui distingue la MRC. On révèle dans la table des FFOM de l'administration (MRC et municipalités) que plusieurs d'entre elles ne possèdent aucune ressource permettant d'assurer un suivi et une « application concrète du PGMR ».

Nous souhaitons donc vous faire part de notre inquiétude face aux capacités de ce plan peu engageant à atteindre les cibles de réduction des matières résiduelles sur le territoire de la MRC.

D'autre part, nous avons pleinement confiance envers les outils et les ressources humaines qui sont à votre disposition pour aller de l'avant et mettre en action les bonnes idées proposées dans le PGMR. Il restera à convaincre vos municipalités de s'engager concrètement dans leur réalisation en leur octroyant les moyens et les ressources nécessaires.

La MRC peut compter sur la collaboration du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie pour la réalisation de ses actions en gestion des matières résiduelles.

Idées reçues par courriel à la suite de l'assemblée publique

Extrait du courriel reçu par Marie-Andrée Désourdy, citoyenne de Cowansville (et inspectrice agricole pour le MELCCFP).

« Tri des matières

- Beaucoup de canettes sont envoyées au recyclage par manque de connaissances, mais ne sont pas toujours recyclées selon les installations municipales. De plus, il faudrait que l'aluminium soit recyclé au Québec, et non aux États-Unis comme c'est le cas actuellement.
- Bannissement des sacs / emballages « compostables / ici-biodégradables ». Plusieurs municipalités ne peuvent les accepter à cause de leur installation de compostable, ce qui occasionne l'enfouissement de ces sacs "verts", qui ne se recyclent pas non plus
- Tissus/textiles: trouver des débouchés pour recycler ces matières, tels que dans le rembourrage de meubles
- Ajouter des points de dépôt pour les bouchons de liège, les attaches à pain, les goupilles de canettes, etc. sur le même principe que les piles qui sont ramassées un peu partout
- Les plastiques non-recyclables ou qui présentent peu de débouchés (ex: #6) ne devraient plus être utilisés par les entreprises.

Volet éducation/sensibilisation

- Sortie obligatoire des groupes scolaires dans les centres de tri / écocentres / LET / plate-formes de compostage afin de sensibiliser les jeunes à bien trier les matières.
- Des sorties pourraient également être organisées avec d'autres groupes, tels que des RPA, associations, etc.

Gaspillage alimentaire

- Mieux éduquer concernant la date "meilleur avant"
- Publicité choc pour faire réaliser le gaspillage alimentaire, exemple montrer toute la chaîne de production d'un aliment, qui termine sa vie aux poubelles
- Obliger les chaînes de magasin à vendre à rabais la nourriture moins fraîche/donner la nourriture à des organismes communautaires »



Projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030
Rapport des consultations publiques

Publié par la MRC Brome-Missisquoi

749, rue Principale
Cowansville QC J2K 1J8
(450) 266-4900
mrcbm.qc.ca